

LA TERRE DE CHEZ NOUS.

ORGANE OFFICIEL DE L'U. C. C.

Vol. IX, numéro 19

UNION ET COOPERATION

Le réveil qui se produit actuellement à travers notre province mérite d'être signalé ; notre classe agricole se rend compte qu'elle doit d'abord compter sur elle-même si elle veut assurer sa survivance. Toute l'aide et tout l'appui financier que peuvent accorder les gouvernements seront insuffisants, pour ne pas dire davantage, si les cultivateurs ne prennent pas en main la direction de leurs affaires. Le temps de l'individualisme a vécu, il faut l'union de la masse pour assurer la réussite, non seulement au point de vue professionnel, mais aussi au point de vue social.

Les cultivateurs, par leur nombre, par leur importance dans le pays, peuvent barrer la route au communisme. Ils ont intérêt à le faire, car le travail de la terre ne peut s'effectuer que dans la sécurité et, plus que tout autre, il souffre des troubles, même de ceux qui interviennent dans les villes.

C'est pourquoi l'U.C.C. demande aux cultivateurs de s'occuper un peu moins de leurs intérêts personnels, immédiats, et davantage de ceux de leur profession et du pays, dont la défense, d'ailleurs, leur importe directement, sinon, c'est leur propre situation matérielle qui sera sacrifiée.

Au travail donc, avec courage et persévérance; l'U. C. C. est à la disposition de tous ceux qui lui demandent un service, un moyen d'action, un conseil, mais nous estimons qu'elle ne peut faire oeuvre vraiment utile et profitable qu'en travaillant pour la masse.

Les circonstances actuelles commandent, en effet, d'accomplir un même effort dans tout le pays pour barrer la route aux entreprises de toutes natures qui menacent la profession agricole et les traditions qui ont été la force de notre province dans le passé.

* * *

En second lieu, il faut donner plus d'activité aux assemblées du cercle auquel on appartient, en assistant aux réunions, en sollicitant même ces réunions, en les rendant plus vivantes par les questions que l'on pose et l'intérêt que l'on manifeste à écouter ceux qui les traitent.

Enfin, il faut refuter les sophismes et les mensonges que des gens payés pour cela répandent dans les campagnes.

Le temps nous paraît propice pour entreprendre une nouvelle marche vers le progrès. Notre classe agricole, prise dans son ensemble, comprend la néces-

sité d'une organisation professionnelle, les motifs qui entravaient son développement disparaissent graduellement

Dans le passé, un grand nombre de cultivateurs admettaient la nécessité d'une Union Professionnelle pour assurer la défense des intérêts de la classe agricole, trop longtemps abandonnée à elle-même ; cependant, ils hésitaient à se joindre à l'élite qui avait deviné dès le premier jour quel beau rôle peut jouer une association qui veut s'employer utilement à la protection de la masse. A quoi attribuer cette attitude : défiance, négligence, apathie, nul ne saurait le dire.

* * *

Les temps sont changés, la classe agricole reconnaît la nécessité d'une union absolument **indépendante**, nous insistons sur ce mot, afin de bien faire comprendre que le titre indépendant ne veut pas dire adversaire.

N'est-ce pas justement ce qui a retardé quelque peu le succès de l'U.C.C.; n'a-t-on pas tenté en différents milieux, en diverses circonstances, de dénigrer l'U.C.C. en la montrant comme une adversaire déterminée d'un régime.

Rien n'était plus faux. L'U. C. C. ne s'est jamais mêlée de politique, elle voulait et elle veut encore avoir les mains libres afin de pouvoir faire du bon travail. Comment un homme enchaîné pourrait-il faire admettre qu'il est libre et par quels moyens pourrait-il faire un bon travail. La chose est impossible, tous les hommes de bonne foi le comprennent.

La classe agricole s'éveille aux idées nouvelles, elle se rend compte qu'au-dessus de la politique, il y a quelque chose ; elle comprend que l'Union ne doit pas s'intéresser aux discussions de parti, qu'elle vise simplement à la reconnaissance des droits des cultivateurs et cela parce que ses dirigeants savent que c'est l'agriculture qui sauvera le pays et non la politique de parti.

* * *

Aux adhérents de la première heure, à ceux qui les ont suivis, l'U. C. C. est reconnaissante, elle leur demande de leur continuer leur appui et de mettre leurs connaissances au service de leur association. Aux membres nouveaux, l'U. C. C. assure une large place, parce qu'elle ne doute pas qu'ils viennent grossir ses rangs pour lui assurer une puissance qui s'emploiera toujours au profit de la masse.

A ceux qui hésitent encore, l'U.C.C. leur demande de bien étudier la situation, ils se rendront compte que leur véritable intérêt est de se joindre aux travailleurs, l'association professionnelle.

(Suite à la page 3)



Le vieux défricheur

Front catholique

OU SOMMES-NOUS? OU ALLONS-NOUS?

Voilà deux questions importantes. Où sommes-nous, faut-il le dire ou le garder secret, il faut le dire, et ce qui est le plus déplorable, c'est que l'héritage laissé par nos ancêtres a à peu près disparu. Ceux-ci nous laissant celui de terre nous ont aussi légué celui des mœurs, et c'est pourquoi la crise sévit plus que jamais. De nos jours nous voulons vivre comme en 1937 et agir au point de vue agricole comme en 1608. Il est bien beau de parler éloquentement, de se faire applaudir par tout le monde, mais ce n'est pas tout. Ce qui importe c'est d'agir; voilà la plus grande mal. On a beau crier et parler contre le communisme, on a beau critiquer le gouvernement, rien ne vaut. Ce qu'il faut faire, rares sont ceux qui le font, c'est de remplir pour chacun le devoir que lui impose son rôle dans la Société.

Nous sommes aux portes de la ruine, sans toutefois nous en apercevoir et nos maux vont s'aggravant de plus en plus. Et pourquoi cela; c'est que nous n'avons pas le droit de trahir les belles traditions laissées par nos pères.

Il n'y a pas seulement nos gouvernants qui doivent essayer de remettre à bien cette situation si lamentable. Eh bien, disons donc tous ensemble et en comprenant bien ce que veulent dire ces mots :

Amour à Jésus, Gloire à notre Province.
Vers le patriotisme allons, à ce cri vainqueur
Jésus et Marie, soyez nos libérateurs.

OU ALLONS-NOUS ?

C'est le cri populaire, c'est un secret que nous voulons dévoiler, mais il est impossible de vouloir le découvrir parfaitement. C'est ce que Dieu se réserve. Mais ce que nous pouvons faire, c'est de le préparer cet avenir en étant des catholiques convaincus, ennemis du communisme, prudents, économes; aussi il faut que chaque individu ne se base pas que sur des affaires matérielles mais plutôt intellectuellement, sous le regard de la Providence, car c'est elle qui sait ce qui arrivera un jour.

Si toutefois dans nos entreprises, et après avoir tout offert à celui qui est le maître du ciel et de la terre, il nous arrive quelques malheurs, il faut savoir bien comprendre la cause de nos souffrances et se rappeler Jésus souffrant sur le Calvaire pour nous tous. En agissant ainsi, sous le regard de Dieu, nous pouvons espérer qu'au soir de notre vie, Il nous dira : venez, vous qui n'avez pas eu honte de moi, venez prendre place près de Moi. C'est ce que Je désire pour chacun de vous.

R. ROY

L'Oiseau Bleu *Revue illustrée pour la jeunesse*

Lisez-le, faites-le lire

Les parents, les éducateurs s'émeuvent. Pourquoi? Parce qu'ils entendent cet appel de plus en plus fréquent que lancent les écoliers et les écolières de nos collèges, de nos couvents et de nos académies: **donnez-nous des livres, des revues proportionnés à notre âge et à nos connaissances et que nous serons capables de comprendre et d'aimer.**

Les livres d'enfants, les revues de jeunesse sont rares au Canada français. Toutefois, il y en a. Et il serait facile de les découvrir en se donnant la peine de les chercher. Les directeurs de la **Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal**, par exemple, n'ont-ils pas autorisé, en novembre 1920, M. Arthur Saint-Pierre à fonder une revue rédigée tout exprès pour les jeunes et même les tout jeunes.

Mais quel nom lui donner? La **Société de Saint-Jean-Baptiste** invita les futurs lecteurs à le suggérer en concours public. Mlle Antoinette Gingras, élève du couvent de Waterloo, P.Q., eut l'honneur de voir sa proposition adoptée par le jury de cette consultation populaire. La nouvelle revue s'appellerait **L'Oiseau bleu**.

La publication de **L'Oiseau bleu** provoqua l'éclosion d'une abondante littérature enfantine. Mlle Marie-Claire Daveluy, l'une des premières collaboratrices, donna à ce périodique, sous forme de feuilleton, les **Aventures de Perrine et de Charlot**. Ecrivain infatigable, Mlle Daveluy consacra en 1936-37 un dernier récit à Perrine et à Charlot, devenus grands: c'est le **Coeur de Perrine**. Il faut le lire.

Se sont mises de la partie, Mme Juliette Lavergne, Mlle Marie-Rose Turcot, Mlle Marie-Louise d'Auteuil, cousine Fauvette, Ariane, Mme Hortense Dulac, etc. La plupart — elles-mêmes l'ont avoué — n'avaient pas composé ces récits et ces contes sans l'existence de **L'Oiseau bleu**. Réunies en volume, ces histoires féériques sont lues avec ferveur par les élèves de nos écoles.

L'Oiseau bleu publie cette année les **Contes populaires du Canada français**. Ont déjà paru: le **Petit Poucet**, **Barbe-Bleue**, **Le Chat botté**, **Cendrillon** de Charles Perrault, et **L'Oiseau bleu** de Madame d'Aulnoy; d'autres suivront ces mois prochains.

Voilà les rubriques variées de **L'Oiseau bleu**; elles tendent à disparaître, à récréer, à intéresser et à

Chez nous et ailleurs

Heure catholique

au poste C K A C, de 5 h. à 5 h. 45

La causerie à l'Heure catholique du 7 février, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur, sera donnée par M. l'abbé Caza, professeur de philosophie au Séminaire de Sainte-Thérèse. Les causeries de l'Heure catholique sont consacrées cette année aux directives pontificales. Le conférencier exposera les directives pontificales sur la construction chrétienne des Etats.

Cette causerie, irradiée par le poste C K A C, commence à 5 h. précises. A 5 h. 20 programme musical exécuté par le chœur Pie X sous la direction de M. Ethelbert Thibault, P. S. S.

Soirées sociales à Lévis

L'Ecole Sociale Populaire organise cette année encore une série de soirées sociales à Lévis, sous le patronage du curé de la paroisse Notre-Dame, M. J.-Eugène Carrier.

La Ligue des Retraitants du Nord

Sainte-Thérèse de Blainville. — Durant le mois de février, la Ligue des Retraitants du Nord organise deux autres retraites fermées pour les comtés de Terrebonne, Deux Montagnes, Laval, Argenteuil et Jacques-Cartier.

La première de ces retraites aura lieu le **JEUDI, 4 FEVRIER**, à Boucherville, et sera pour les **JEUNES GENS** de ces comtés. L'autobus pour Boucherville part de Chez Dupuis & Frères à 6 heures du soir. Le prix du billet est de 25 sous. On peut prendre le souper à Boucherville.

La seconde retraite aura lieu le **DIMANCHE, 7 FEVRIER**, à la villa S. Martin, et sera pour les villa St-Martin, et sera pour les marchands, hommes d'affaires et professionnels et russi pour tous les autres qui désirent en profiter. Cette retraite commence à 8 heures du soir. On peut s'y rendre par Cauteville.

Ceux qui désirent bénéficier de ces retraites donneront leur nom à l'organisateur de leur paroisse, ou s'il n'y en a pas, ils pourront l'envoyer à M. J.-A. Vermette, marchand, Ste-Thérèse-de-Blainville, ou à M. l'abbé Geo. Clément, Ste-Thérèse-de-Blainville. Les retraitants sont priés d'apporter leur livre de messe.

Priions pour le succès de ces deux retraites. "C'est l'oeuvre qui va nous sauver" nous dit N. S. Père le Pape. Profitons-en donc.

J.-A. VERMETTE, Président.

instruire.

Reliés en volume, les numéros de **L'Oiseau bleu**, revue de chez nous, devraient trouver place sur les rayons des bibliothèques paroissiales et enfantines.

L'abonnement est d'un dollar (\$1.) pour les dix mois de l'année scolaire. Chacun peut obtenir un numéro spécimen en s'adressant au Directeur de **L'Oiseau bleu**, au numéro 1182 de la rue Saint-Laurent, à Montréal.

V. F. Des conférences auront lieu, chaque soir, durant une semaine, du dimanche 14 février au samedi suivant. Elles seront toutes consacrées au même sujet: l'organisation corporative. En voici le programme:

Dimanche: "La doctrine sociale des encycliques", par le R. P. Archambault, s. j., directeur de l'Ecole Sociale Populaire; lundi: "La corporation, nature et structure", par M. J.-B. Desrosiers, P. S. S., professeur de théologie morale au Grand Séminaire de Montréal; mardi: "Nécessité et rôle de la corporation", par le R. P. Sauvé, O. M. I., doyen de la Faculté de philosophie de l'Université d'Ottawa; mercredi: "Comment établir l'institution corporative au Canada", par M. Esdras Minville, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales; jeudi: "Un premier pas vers l'organisation corporative dans la province de Québec", par M. Gérard Picard, secrétaire général de la Confédération catholique des Travailleurs du Canada; vendredi: "L'âme de la corporation", par le R. P. Lorenzo Gauthier, C. S. V., curé de Christ-Roi, à Joliette.

Le "Congrès mondial de la Jeunesse" poursuit son activité

Genève, 13 janvier. — La presse a signalé en son temps le "Congrès mondial de la Jeunesse", réuni à Genève du 31 août au 7 septembre 1936.

Inspiré par la "Conférence internationale de la Jeunesse pour la Paix" (Bruxelles, 2 février-1er mars 1936) qui groupait 207 délégués communistes, marxistes ou sympathisants contre 125 neutres et 49 catholiques et protestants, et qui avait adopté toutes les résolutions préconisées par le Komintern (lutte contre le fascisme, éloge de l'U. R. S. S., etc), le Congrès de Genève eut à son tour une majorité de sympathisants communistes, dont une délégation spéciale venue de Moscou. Le mouvement pouvait être considéré comme une manoeuvre inspirée et dirigée par le Komintern, au point que l'Evêque du diocèse de Genève invita les Jeunes catholiques à s'en abstenir.

Le Comité s'est à nouveau réuni dernièrement à Genève (28, 29 et 30 décembre) pour examiner un plan proposé par la Jeunesse britannique et tendant à "faire de 1937, l'année de la croisade des jeunes en faveur de la paix."

Les instituteurs et professeurs en U. R. S. S.

La presse soviétique se plaint du manque de conscience professionnelle des fonctionnaires de l'Etat.

La "Sovietskaïa Sibir" rapporte, entre autres, cette enquête sur l'université de Tomsk: "De nombreux professeurs ont cessé tout travail scientifique. Les éditeurs qui leur avaient commandé des travaux ont été obligés de leur intenter des procès. Le professeur Galakhoff organisa des danses dans son laboratoire avec nombreuses libations d'alcool. Le professeur Katioukoff n'a fait aucun travail en dix ans, et a cessé toute activité intellectuelle: l'enquête a révélé qu'il était président du cercle de danse, et auteur d'un manuel sur le fox-trot et la rumba."

L'académicien Louzine et le professeur Tartakowsky ont eu l'imprudence de publier leurs travaux dans des revues scientifiques de l'Allemagne "fasciste". Ils ont été sévèrement blâmés pour cela.

La lutte en Espagne

Malgré tous les tripotages et toutes les manoeuvres déloyales ou malhonnêtes qui précéderont ou suivront les élections espagnoles de février, il importe de se rappeler que les résultats définitifs — et nous nous en tenons aux statistiques officielles — donneront une majorité d'un demi-million de voix au bloc anti-Front Populaire. A cette majorité de voix devait, en fait, correspondre une minorité de plus de 50 députés. Etrange paradoxe, dû au système électoral inraisonnable, instauré en Espagne par la République.

Quand on va répétant, dans certains secteurs de la presse, que le soulèvement de juillet fut dirigé par une minorité ambitieuse contre un gouvernement légal, repré-

(Suite à la page 12)

CAUSERIES

Poste C.K.A.C.

Lundi, le 8 février, à 1 h. 52: M. Gabriel Billault: En prévision des cultures nouvelles.

Mercredi, le 10 février, à 1 h.: M. R.-M. Pucet: Cours à Domicile.

Samedi, le 13 février, à 1 h. 15: M. J.-B. Lanctôt: La Colonisation.

Poste C.R.C.M.

Mercredi, le 10 février, à 7 heures: M. Berchmans Gagnon: Constructions rurales.

UNION ET COOPERATION

(Suite de la page 1)

le sera leur soutien ; quant à ceux qui la dénigrent, l'U. C. C. ne peut que les plaindre.

* * *

Le monde est à un tournant de son histoire, toutes les classes s'unissent pour assurer la défense de leurs intérêts ; même ceux qui veulent faire le mal, ceux qui veulent saper la société dans ses bases sont unis : ils savent qu'isolés, ils ne pourraient rien.

Au nom de la foi qui a assuré les succès d'antan, au nom de la religion qui nous guide dans le droit chemin, au nom de la société saine qui doit rester puissante, nous demandons à tous ceux qui sont fiers de leur titre de catholique et de cultivateur de grossir les rangs de l'U. C. C., ils ne le regretteront certainement pas.

L'exemple donné par les pays étrangers devrait être pour tous un puissant stimulant ; quand on voit les succès remportés par le Boerenbond, quand on voit les bons résultats obtenus par la coopération au Danemark, en Finlande et en Suisse, on est en droit de se demander quelles raisons peuvent avoir nos cultivateurs québécois pour ne pas se grouper en association.

Le temps est venu de marcher de l'avant, chaque journée de retard est une journée perdue, il ne faut pas l'oublier.

LA COOPERATION

En plus des services signalés que l'U. C. C. peut rendre au point de vue professionnel et social, il ne faut pas oublier qu'elle est en mesure d'en rendre de très importants au point de vue de la coopération. En effet, la coopération est une nécessité pour la classe agricole, plus peut-être que pour tout autre, nous allons en donner les raisons et en démontrer les bienfaits.

1.—LA COOPERATION REGULARISE LES COURS DU MARCHE ET FAIT OBTENIR A TOUS DES PRIX PLUS ELEVES.

Deux facteurs sont souvent à déplorer :

a) la concurrence ruineuse et inutile de deux vendeurs ; b) le besoin pressant, immédiat d'échanger des produits contre de l'argent. Pour obvier à ceci, il y a deux moyens :

a) la **vente coopérative**, celle-ci prévenant l'encombrement des marchés et assurant une vente plus rémunératrice, parce que faite au moment "propice".

b) le **crédit coopératif**, par l'intermédiaire, par exemple, d'une Caisse Populaire, qui permet d'attendre ce moment "propice".

2.—LA COOPERATION ABOLIT LA SPECULATION.

Les consommateurs ne profitent pas ordinairement des marchés dépréciés, mais bien plutôt les intermédiaires. Voilà pourquoi ceux-ci luttent si énergiquement contre les entreprises coopératives. Raison bien persuasive pour s'organiser en coopération.

3.—LA COOPERATION SUPPRIME LES INTERMEDIAIRES PERMETTANT DES ACHATS AUX PRIX DU GROS AVEC REDUCTION DES FRAIS D'ASSURANCE, DE COMMISSION, DE TRANSPORT, etc.

Trop souvent, nous achetons au prix du détail, alors que si souvent, nous vendons au prix du gros, d'où un déséquilibre. C'est ainsi que des intermédiaires ruineux nous pressurent sur nos

achats et sur nos ventes. Seules des transactions en groupe peuvent nous libérer de ces redevances et nous permettre de vendre directement aux consommateurs et d'acheter directement des fournisseurs.

4.—LA COOPERATION ABASSE LE COUT DE PRODUCTION.

Par suite de la mécanisation et de l'industrialisation de notre agriculture, il faut adopter des machineries coûteuses, des méthodes d'élevage et de rationnement dispendieuses, que la coopération met cependant avec profit à la portée de tous. D'où une meilleure production à meilleur compte.

5.—LA COOPERATION REALISE LE JUSTE PRIX DANS L'ACHAT ET LA VENTE.

Le **juste prix** pour le **producteur**, c'est la part qui devrait lui revenir sur le prix de vente au consommateur, moins les frais de vente indispensables.

Le **juste prix** pour l'**acheteur**, c'est le prix qu'il devrait payer au fabricant, plus les frais d'achats indispensables.

Dans les deux cas, seule l'entreprise coopérative ne charge strictement que les frais d'achat ou de vente, et seule, elle réalise le **juste prix**. Usant d'intermédiaire, nous devons donner, outre ce juste prix un certain profit, plus souvent fort que faible.

6.—LA COOPERATION PROTEGE TOUS SES ASSOCIES ET REND A CHACUN SELON SES OEUVRES.

Le profit, c'est à vrai dire un "trop-perçu", une récompense commerciale, ce qui peut devenir, en langage coopératif, une **ristourne**. Distribué aux sociétaires dans la proportion de leur chiffre d'affaires, ce profit constitue le dividende des coopérateurs.

Par ailleurs, l'institution coopérative doit protéger ses associés en étant organisés sur des bases d'affaires : avoir un capital social, un fonds de réserve, des clients assurés ! A cause de cela, l'association coopérative doit vendre au **prix coûtant** et user du système de la ristourne pour récompenser ses sociétaires.

7.—LA COOPERATION FAVORISE LE PROGRES TECHNIQUE.

Elle permet des travaux impossibles aux individus : irrigation, défrichage, reboisement, emploi de machines perfectionnées, achat d'engrais alimentaires et chimiques, de semences de choix, etc., etc.

8.—LA COOPERATION PRESERVE CONTRE LA FALSIFICATION DES PRODUITS QUE L'ON ACHETE ET OBLIGE A LA CLASSIFICATION DES PRODUITS QUE L'ON VEND.

Aujourd'hui, acheter des produits falsifiés est un danger permanent. Il est bien difficile, pour un acheteur isolé, d'éviter ce danger et plus difficile encore de lutter contre de puissantes compagnies. L'union des individus peut seule nous défendre et nous protéger efficacement dans de telles circonstances. D'autre part, une classification correcte des produits étant le grand facteur du progrès doit être plus largement généralisée.

9.—LA COOPERATION APPROPRIE ET UNIFORMISE LA PRODUCTION A L'AVANTAGE DU PRODUCTEUR ET DU CONSOMMATEUR.

Par la classification : a) chacun reçoit selon son mérite ; b) il y a amélioration de la production ; c) étant meilleure adaptation de la production quant aux circonstances locales d'élaboration

et de vente.

Par suite des exigences modernes, il importe d'améliorer, d'uniformiser, de standardiser, et de bien présenter ses produits : seule la coopération peut amener ces résultats avantageusement.

10.—LA COOPERATION STIMULE L'INITIATIVE PRIVEE ET DEVELOPPE L'ESPRIT DE SOLIDARITE :

C'est ainsi que les bons effets sociaux et moraux de la propriété individuelle se combinent aux avantages économiques et aux bons effets de la pratique de la propriété et de l'action collective.

11.—LA COOPERATION EST UNE ECOLE DE CHARITE, DE JUSTICE ET DE PAIX SOCIALE.

ECOLE DE CHARITE en ce sens que la coopération vit de l'aide mutuelle de chacun pour tous et de l'aide de tous pour chacun par la solidarité.

ECOLE DE JUSTICE par la réalisation du juste prix, remettant à chacun selon ses droits, récompensant le coopérateur en proportion de son travail, par le bannissement de son programme et de son action, de l'exploitation de l'homme par l'homme.

ECOLE DE PAIX SOCIALE, en ce sens que la coopération résout une foule de problèmes dont souffre la société économique : la baisse des prix, la concurrence désastreuse, la spéculation, l'excès d'intermédiaires, la falsification, etc.

12. — LA COOPERATION, PUISANT FACTEUR DE PROSPERITE ET SAUVEGARDE SUPREME DES INTERETS DE L'AVENIR, EST LA CONDITION PREMIERE, LE GRAND MOBILE DE L'UNION MORALE DES INDIVIDUS.

C'est grâce à cet esprit d'entente qu'il devient possible, par la suite, de s'occuper efficacement de défense et de réclamation professionnelles.

R.-M. PUCET.

25,000

Le 13 janvier 1937,

'La Terre de Chez Nous'

a tiré à 25,000 copies.

Cela représente une augmentation de 10,000

en l'espace d'un an.

"La Terre de Chez Nous" est devenue le principal journal agricole du Québec, tant par son tirage que par sa tenue littéraire et typographique.

On la lit et on la fait lire.

CULTIVATEURS,
COMMERCANTS,
INDUSTRIELS,
FINANCIERS,

rappelez-vous que

"La Terre de Chez Nous"

est le meilleur médium de publicité pour la campagne du Québec.

Embellissons nos fermes... et nos routes

Cela devient de plus en plus nécessaire. Avec le progrès toujours grandissant des moyens de transport et l'afflux du tourisme, nos routes sont devenues des boulevards qu'il faut agrémenter. Une maison encadrée d'arbres et entourée de verdure revêt un aspect de prospérité et de charme qui frappe toujours l'œil observateur du passant. Aussi le cultivateur progressif et moderne doit-il se faire un orgueil très justifié de l'apparence de sa ferme.

Un morceau de pelouse bien entretenue et quelques fleurs autour de votre maison rendront celle-ci attrayante et la feront aimer davantage de vous-mêmes et de vos enfants. N'allez pas croire que les fleurs, les belles choses de la nature, comme l'herbe verte et les arbres, soient un luxe permis seulement aux gens riches. Vous pouvez vous procurer ce luxe facilement. Il ne suffit en effet que de quelques sous pour acheter les semences et un peu de temps pour cultiver les plantes ornementales. Un léger déboursé dans ce sens constituera un placement que vous apprécierez beaucoup.

Vous aurez en plus l'agrément d'habiter une maison que vous aimez et dont vous serez fiers. Votre ferme paraîtra valoir plus qu'aujourd'hui. Elle vous sera plus chère. Vous aurez aussi, sans trop vous en rendre compte, fait une annonce intelligente pour vos produits. Car, le consommateur aime des produits propres et bien préparés. Il est naturellement plus invité à transiger avec le producteur soigné et minutieux. Si tout est en désordre autour de l'habitation et de ses dépendances, il n'aura pas beaucoup confiance. Bref, les abords de votre ferme sont l'indice de votre diligence et de votre minutie.

En ce temps-ci de l'année, où vous avez des loisirs, vous pouvez prendre quelques moments pour tracer un plan des améliorations désirables que vous pourriez tenter, où pour chercher les moyens d'embellir l'aspect général de votre ferme.

Est-ce que les clôtures aux environs de votre maison sont en bon ordre et bien faites? L'entree et la cour sont-elles en bon état, au moins passables durant les temps de pluie? Les trottoirs qui conduisent aux dépendances sont-ils convenables? Les alentours de la maison et des bâtiments sont-ils débarrassés des bouts de planches ou des vieilles voitures ou machines que vous auriez négligé de remettre? Les bâtisses ont-elles besoin de réparations, de chaux ou de peinture? Votre jardin est-il situé près de la maison de façon à l'encadrer avantageusement? Vos bâtiments sont-ils placés de façon à former un ensemble qui paraisse bien? Si vous vous proposez de bâtir n'y aurait-il pas moyen de faire des changements qui vous épargneraient du temps et corrigeraient des défauts d'architecture?

Voilà autant de considérations que vous pouvez faire durant une soirée ou deux de l'hiver. Après avoir fait le tableau des améliorations projetées, vous pourrez, l'été venu, les mettre à exécution.

Une fois ces corrections faites, les abords de votre ferme seront en ordre, mais ils auront l'air nus si vous n'avez pas planté des arbres pour encadrer votre maison et les autres bâtisses. Il ne faut pas oublier que la maison est l'objet principal de la scène rurale. Lorsque les bâtiments et les dépendances sont trop en évidence, on peut les cacher au moyen d'arbres et d'arbrisseaux. La maison, on peut la décorer en la revêtant de verdure au moyen de plantes grimpantes, comme la vigne, la clématite, l'aristoloche,

etc. Entourée de pelouse elle ressortira davantage. Une haie bordant les trottoirs conduisant à votre porte rendrait celle-ci accueillante et quelques fleurs arrangées avec goût complèteraient magnifiquement l'apparence de ce bien-être que devraient avoir toutes les maisons de la campagne.

Beaucoup de gens de la ville font des grosses dépenses pour goûter le plaisir d'une résidence à la campagne, où ils peuvent se reposer. Vous, vous avez cette résidence, à vous de l'embellir, la rendre charmante et plaisante pour votre femme et vos enfants. Les enfants, surtout, sont sensibles aux beautés qui les entourent. Et quand ils ont grandi sous un toit qu'ils ont aimé et admiré, ils s'en souviennent toute leur vie et ne veulent pas le désertier; ils restent attachés à la terre et ne l'abandonnent pour le miroitement de la ville.

(Quelques conseils pratiques, que nous devons supprimer, faute d'espace, feront le sujet d'un prochain article).

THEODULE PROULX,
Station Expérimentale,
L'Assomption.

M. Victor E. Eke, directeur du service des passagers de la Canadian National Steamships, annonce pour le prochain été une double croisière aux Antilles pour voyageurs de langue française. Le départ s'effectuera de Montréal le mercredi soir, 26 mai, et de Québec, le lendemain matin. Les voyageurs ont le choix d'une croisière de 11 jours aux Bermudes et de 25 jours à la Jamaïque, en passant par les Bahamas. Les jeunes couples en voyage de nocces et les vieux couples célébrant leurs nocces d'argent ou d'or bénéficient d'une remise de 5% pour les Bermudes et de 10% pour la Jamaïque.

Un livre bien à point



Nous avons eu la bonne fortune de feuilleter la récente publication du Dr R. Rajotte, instructeur au Service de l'Élevage des Animaux à Fourrure, sur l'Élevage Rationnel du Renard Argenté.

Au delà de 4000 cultivateurs s'adonnent à cette industrie dans la province de Québec. Des capitaux considérables y sont engagés, et non au hasard, surtout depuis la fondation d'une Association Provinciale qui a pris à cœur la réorganisation du Service de l'Élevage des Animaux à Fourrure sur une base progressive et scientifique. Doter les nombreux éleveurs québécois d'un manuel rédigé sous une forme populaire, simple, à la portée de tous, mais reposant sur une doctrine sûre, éprouvée, et à la page, voilà ce que demandait l'Association des Éleveurs de Renards à la science et à l'expérience du Dr R. Rajotte. Ce dernier s'est acquitté consciencieusement de sa tâche, et il reste à souhaiter que ce volume se répande immédiatement chez nos cultivateurs, éleveurs de renards. Le triomphe rapide de cette industrie canadienne et québécoise est à ce prix.

NOS CHEVAUX

Pouvons-nous les améliorer et comment?

Depuis que j'observe les chevaux, je constate que nous en avons beaucoup de mauvais.

Très souvent, ces "moteurs animés" manquent de développement des parties vitales, ils ont une médiocre conformation et sont disproportionnés ou "décousus". Plusieurs ont les côtes serrées, le ventre levreté, la tête grosse, les membres lourds.

Trop peu ont des côtes bien arquées, la poitrine profonde, le poitrail large, une bonne musculature, de la densité, la tête fine, les pattes sèches.

Un grand nombre de nos chevaux indiquent un mélange de races mal assorties et mal adaptées.

Pour grossir rapidement ou améliorer nos petits chevaux d'autrefois nous avons fait, sans considération, des croisements de toutes sortes; tantôt avec des chevaux de gros trait, tantôt avec des chevaux de vitesse ou autres "spécialistes" pas toujours appropriés à nos besoins ou à nos ressources.

Et les cultivateurs ont continué d'élever leurs poullains croisés dans le même milieu, suivant des méthodes et avec des aliments à peu près semblables à ceux qui ont produit... ce que nous avons.

Résultat: Des sujets à squelette agrandi mais à corps rapetissé, à membres grossiers ou trop fins, à tête lourde, ayant peu de résistance et manquant de vigueur.

Les chevaux étrangers ont certainement donné plusieurs bons descendants surtout quand ils sont allés chez de bons éleveurs ou sur de grosses fermes; mais il ne faudrait peut-être pas trop compter sur eux pour produire l'amélioration désirée chez la masse des cultivateurs.

Ne serait-ce pas avec nos chevaux "récoltés" au pays mais bien sélectionnés et mieux élevés que nous devrions d'abord songer à améliorer notre espèce chevaline? Car "il ne faut jamais oublier que les animaux de la ferme sont autant, sinon plus, les enfants du sol où ils naissent que les enfants de leurs propres parents," et se rappeler qu'"une race est le produit d'un milieu et d'une civilisation."

On aura beau admirer les chevaux de telle partie de l'Europe ou des États-Unis; vanter leur taille et leur précocité; cela ne changera rien aux conditions de la province de Québec. Nous aurons toujours, chaque année, une longue période de stabulation, une épaisse couche de neige, quatre ou cinq mois seulement de pâturage sur des terrains souvent accidentés, plus ou moins graveleux et moyennement garnis d'herbe. La saison sera toujours courte et le climat rigoureux.

Il nous faut des chevaux pour ça.

Une sélection naturelle rigoureuse, jointe à trois siècles d'adaptation nous ont donné deux races d'animaux bien à nous: notre bétail **Canadien** et nos chevaux **Canadiens**. Nous devrions être fiers et heureux de pouvoir utiliser ces races qui sont pour nous un actif national et qui possèdent plusieurs qualités fondamentales: acclimatation parfaite, rusticité, vigueur, endurance, énergie. En continuant d'améliorer ces animaux comme nous l'avons fait depuis une quinzaine d'années, nous en ferons les mieux adaptés aux besoins de la majorité des cultivateurs.

Aussi la demande pour les chevaux Canadiens est-elle très forte.

Et cette demande n'est ni le résultat d'une propagande commandée, ni le fruit d'une publicité ta-

pageuse mais la conséquence de bons états de services.

Les chevaux Canadiens se recommandent d'eux-mêmes; ils ont conquis l'estime du cultivateur canadien.

Il me semble qu'en recourant toujours à des reproducteurs étrangers nous retournons sans cesse aux inconvénients d'autrefois alors qu'aux débuts de la colonie nos pères durent commencer avec des sujets non adaptés à leur nouveau séjour.

Nous devrions donc d'abord appliquer à découvrir les meilleurs chevaux nés chez nous, quelle que soit leur race, afin de les utiliser pour la reproduction. Ensuite, si nous manquons encore de bons sujets, nous pourrions toujours en acheter à l'étranger.

C'est pourquoi le système déjà préconisé de sélectionner et de classer les reproducteurs suivant leurs qualités réelles, établies par le temps et l'usage, devrait être adopté et appliqué au plus tôt.

En distinguant des autres, par un qualificatif quelconque, les étalons et les juments enrégistrés, de chez nous, descendant de parents qui ont fait leurs preuves, c'est-à-dire, qui ont duré une vingtaine d'années sans avoir d'infirmités graves, nous ferons plus de bien, pour l'élevage du cheval, que n'en sauraient produire les meilleurs sélections réalisées en Europe et les plus généreuses importations. **Le Palefrenier.**

MESSAGE AUX CULTIVATEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

SEMEZ quelques piastres chaque année dans la Caisse des

PREVOYANTS DU CANADA

Vous RECOLTEREZ en rentes, au taux actuel, VOTRE VIE DURANT, deux fois et demie, le capital que vous aurez placé chez les

PREVOYANTS DU CANADA

RECOLTE 1936

QUATRE CENT MILLE piastres environ sont payées aux Canadiens-Français de la Province de Québec par les Prévoyants du Canada pour les rentes de l'année 1936.

DEUX MILLIONS
TROIS-QUARTS

Depuis 1929, près de deux millions et trois-quarts après le premier juin prochain, auront été payés en rentes aux sociétaires des Prévoyants du Canada dans la Province de Québec.

Suivez le bon exemple.
Ayez des rentes.

Mémoires d'un cultivateur

par M. Fortunat Bélanger
Commandeur du mérite agricole

C'est un cultivateur, fier de sa profession, qui a écrit sa vie, le livre qu'il publie mérite d'être lu, il démontre à notre jeunesse, qu'elle n'a pas lieu de désespérer de l'avenir, qu'avec du courage et de la tenacité, on peut vaincre les obstacles.

Enfant de Montmagny, M. Bélanger s'est engagé à 17 ans, pour aller faire la moisson dans l'Ouest canadien. Cette première expérience lui donna le goût des voyages; le Klondyke était prometteur, la fièvre de l'or hantait les cerveaux, il entreprit la randonnée lointaine et il put réaliser son but: libérer la terre paternelle de ses hypothèques.

Et depuis, M. Bélanger a vécu, il est devenu un cultivateur émérite, il raconte sa vie avec dignité, d'un style clair et bien équilibré, on sent en lisant ces pages que l'auteur est rempli de son sujet, qu'il le connaît à fond, qu'il est en mesure de faire passer sa conviction dans l'esprit de ses lecteurs.

"Mémoires d'un cultivateur" est un livre à sa place dans tous les foyers ruraux, beaucoup de citoyens trouveraient avantage à le lire, personne ne sera déçu.

Nos sincères félicitations à M. Fortunat Bélanger et nos meilleurs vœux de succès.

Service de librairie

de l'U. C. C.

Cours à Domicile 1935-36	0.15 l'unité 1.50 la douzaine 10.00 le cent
Cours à Domicile 1934-35	0.15 l'unité 1.50 la douzaine 10.00 le cent
L'U. C. C., brochure explicative pour les officiers et aumôniers de cercle.	0.25 l'unité
Les Champs, manuel d'agriculture par les professeurs de l'École d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière.	1.00 l'unité
Les Animaux, manuel d'agriculture par les mêmes.	1.00 l'unité

Adresser les commandes au

Secrétariat de l'U. C. C.,

5817, rue St-Laurent, Montréal.

Les habitants

CHEZ NOUS

Ste-Emélie

(Lotbinière)

A une assemblée générale des membres de l'U.C.C. de Ste-Emélie, tenue à la salle paroissiale, le 19 janvier, sous la présidence de M. Urgel Monfette, étaient présents : M. le curé, aumônier, plusieurs membres du bureau de direction et une quarantaine de cultivateurs.

Monsieur le curé ouvre la séance par la prière et le secrétaire donne lecture du procès verbal de l'assemblée précédente et distribue les cartes de membres à ceux qui sont présents. Puis il annonce qu'il prendra les commandes d'engrais chimiques à la prochaine assemblée.

Monsieur le président nous lit ensuite l'allocation du Guide. Avons-nous fait tout notre possible l'année dernière pour que notre cercle soit nombreux et bien vivant!

Après nous avoir fait ses souhaits de bonne année, Monsieur le curé nous donne un mot d'ordre : "Saméliorer à tous les points de vue : matériel, moral et religieux". Puis il nous donna lecture du bulletin des Liges qui traite de l'indissolubilité du mariage.

On passa ensuite à la résolution suivante :

Attendu qu'il est à se faire un mouvement pour amener au Canada une immigration intense ;

Attendu que le Canada peut se suffire pour son développement national par l'augmentation naturelle de sa population ;

Attendu que la crise économique qui sévit est une raison suffisante pour ne pas augmenter la main d'œuvre disponible et augmenter par la fait même les charges d'assistance publique ;

Il est proposé par M. Elphège Tousignant, secondé par M. Charles Parent et unanimement résolu :

Que le gouvernement du Canada s'oppose à toute immigration subventionnée et applique rigoureusement les règlements déjà en vigueur ;

Que les plus grands avantages possibles soient accordés aux citoyens canadiens qui sont aptes à mettre en valeur les terres et les ressources naturelles encore inexploitées.

Et que copie de cette résolution soit envoyée à notre député fédéral et au bureau central de l'U.C.C.

ral et au bureau central de l'U.C.C.

M. Elphège Tousignant nous expliqua ensuite la différence qu'il y a entre un comité politique et notre organisation professionnelle.

L'assemblée est alors close et ajournée à nouvel ordre.

Henri MONETTE, sec.

St-Isidore

(Dorchester)

Notre cercle a tenu son assemblée mensuelle à la salle publique le 18 janvier, sous la présidence conjointe de M. Théophile Parent, président et de M. l'abbé Rousseau, vicaire, remplaçant monsieur l'aumônier. Trois directeurs étaient présents ainsi qu'une vingtaine de membres et quelques jeunes gens qui s'intéressent à l'oeuvre de l'U.C.C.

Après la prière, monsieur le vicaire lut et expliqua l'Evangile du jour des Rois. Il nous encouragea à faire partie de l'U.C.C. en disant aux membres de faire de la propagande ; soit en passant notre journal à nos amis ou bien en les amenant aux réunions pour les convaincre qu'il faut s'unir et une fois convaincus, ils s'abonneront et en feront partie.

Après cela, monsieur le secrétaire nous donna lecture du procès-verbal de la dernière réunion, lequel fut adopté. M. le président nous posa des questions pour voir si notre cercle a fait du progrès sur l'an dernier et nous avons constaté qu'il y a quelques membres de plus.

Ensuite M. le vicaire nous expliqua bien clairement ces mots : "Christ médiateur et Christ rédempteur"

Emile COULOMBE, ass.-sec.

L'Ange-Gardien

(Rouville)

Le 20 janvier 1937, le cercle de L'Ange-Gardien, tenait son assemblée mensuelle sous la présidence de M. W. Gingras. Les directeurs présents étaient M. Omer Ostiguy, Jos. Bienvenue, Omer Bourbeau, Louis Brouillette, E. Béard et en présence de plusieurs membres.

L'assemblée commença par la prière, après laquelle lecture fut faite des minutes de la séance précédente.

CONVOICATIONS

Dimanche, le 7 février :
 " " "
 " " "
 Lundi, le 8 février :
 " " "
 " " "
 " " "
 " " "
 " " "
 " " "
 " " "
 Mardi, le 9 février :
 " " "
 " " "
 Mercredi, le 10 février :
 " " "
 Jeudi, le 11 février :
 " " "
 " " "

St-Philippe (Richmond)
 Montcerf (Gatineau)
 St-Coeur de Marie (Lac St-Jean)
 Montmagny
 St-Eusèbe (Témiscouata)
 Angers (Papineau)
 St-Justin (Maskinongé)
 St-Mathias (Rouville)
 St-Barthélemi
 La Patrie (Compton)
 St-Zacharie (Beauce)
 Trois-Pistoles
 Beauharnois
 St-Adrien de Ham (Wolfe)
 Stanstead
 Racine (Shefford)
 Loretteville
 Ste-Rite (Témiscouata)
 Notre-Dame de Ham (Wolfe)
 Barraute (Abitibi)
 Sully (Témiscouata)

Nous avons ensuite continué à prendre des commandes d'engrais chimiques et de ficelle d'engrèbage. Nous avions au milieu de nous M. Raymond Bienvenu lequel nous a entretenu sur l'assurance Mutuelle-Vie de l'U.C.C. Le conférencier donna toutes les explications et avantages de cette assurance ainsi que les règlements, après quoi nous l'avons chaleureusement remercié.

M. le président donna ensuite appel à la souscription au syndicat coopératif, puis M. Louis Brouillette proposa que demande soit faite au gouvernement que la taxe de six sous par gallon de gasoline employée par les cultivateurs pour fins d'éclairage soit remise tel qu'auparavant à qui de droit, ce qui secondé par M. Joseph Bienvenue et accepté à l'unanimité et la séance fut terminée.

Air.-R. GEMME, sec.

Rougemont

(Rouville)

Le cercle a tenu son assemblée sous la présidence de M. Albert Charron. M. Emile Roy, agronome, a donné une conférence sur l'emploi profitable des engrais chimiques.

P.-O. LEVESQUE, sec.

Beauharnois

Séance tenue le 17 janvier 1937, au lieu ordinaire des assemblées sous la présidence de M. J.-B. Daoust, président.

Après lecture faite du rapport de la dernière assemblée, lequel est accepté à l'unanimité, le président souhaite la bienvenue à tous et particulièrement à monsieur le curé Os. Bissonnette, et à M. Ampleman, puis fait ses meilleurs voeux à l'occasion de la nouvelle année.

Monsieur l'abbé Sauvé, notre aumônier, dans une courte allocution demande à M. le curé de bien vouloir présenter le conférencier, qui lui est très bien connu. Monsieur Os. Bissonnette présente M. Ampleman, professeur d'horticulture à l'École d'Agriculture de Ste-Martine, et nous assure qu'il sera bien agréable de l'écouter.

M. Ampleman exprime les plaisirs qu'il ressent en venant causer avec les gens de Beauharnois puisqu'il a déjà travaillé avec eux

dans ce comté comme agronome.

Il nous intéresse par sa conférence sur la pomiculture, nous parle des soins à donner au verger durant l'hiver, de la taille du pommier qui doit se faire dès le début du printemps et des précautions à prendre pour faire un bon et bel ouvrage.

Il nous explique comment procéder pour faire la plantation d'un jeune verger: d'abord choisir un site abrité des grands vents, un terrain rocheux puis s'assurer des variétés de pommiers que nous devons planter, nous prévient du fait qu'un certain nombre de cultivateurs se laissent leurrer par des pépiniéristes ambulants.

M. le curé remercie le conférencier du beau sujet qu'il vient de traiter et l'invite à nous revenir. Il profite de l'occasion pour adresser ses meilleurs voeux à l'assistance de nous dit quelques mots de la Caisse populaire nouvellement fondée dans notre paroisse.

Notre aumônier, M. Sauvé, nous parle de la retraite fermée qui doit avoir lieu les 15-16-17 et 18 janvier, dans la Maison du Christ-Roi à Châteauguay, et insiste pour que ceux qui ont donné leur nom tiennent à leur engagement. Pour la réussite il faut servir et prier Dieu qui Lui en retour se rendra à nos désirs.

M. l'abbé suggéra au conseil de passer des résolutions ici comme il se fait ailleurs quand il s'agit de choses importantes auprès de nos gouvernements, tout en passant par l'intermédiaire de nos députés. Commande d'engrais chimiques remise à notre assemblée de février. Environ soixante personnes présentes, malgré l'inclemence de la température.

E. JULIEN, sec.-trés.

Ste-Perpétue

(Nicolet)

Notre cercle vient de se réunir pour la première fois en 1937. Notre dévoué aumônier, l'abbé A. Bélieu, vicaire, après nous avoir fait un bref résumé des activités de l'U.C.C. en 1936, nous annonça que Ste-Perpétue ne restait pas en arrière dans la marche en avant de l'Union, puisque le cercle comptait au-delà de soixante-dix membres et plusieurs autres se proposaient de venir grossir sous peu les cadres de

Nécrologie

"L'Union Catholique des Cultivateur et les Cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos de l'âme de

Un deuil cruel vient de frapper la classe agricole. M. Adilas Paiement, de St-Hermas, est décédé à l'âge de 68 ans.

Le regretté disparu fut un membre influent de l'U.C.C. depuis sa fondation et directeur diocésain de Montréal Nord pendant plusieurs années: son ardeur ne s'est jamais démentie.

Au mois d'octobre dernier, au Congrès de St-Jérôme, M. A. Paiement, malgré qu'il souffrait déjà des atteintes du mal qui devait l'emporter, a donné une magistrale conférence sur les Caisnes Populaires, oeuvre à laquelle il était profondément attaché; les nombreux auditeurs en ont certainement conservé le souvenir.

Au nom de l'U.C.C., nous demandons à tous de garder un vieux souvenir de l'homme de bien qui vient de disparaître. A son fils et à sa famille nous offrons nos bien sincères condoléances pour la perte irréparable qu'ils subissent.

Mme Régina PION, épouse de Oslas Berger, de St-Charles (St-Hyacinthe).

l'U.C.C. Notre paroisse n'est donc pas la dernière à comprendre la nécessité de l'association professionnelle.

Comme décembre ne nous avait pas permis de nous réunir pour la formation d'un nouveau conseil, nous avons profité de cette assemblée pour faire nos élections. M. Eusèbe Roy fut de nouveau réélu président. Seul le secrétaire, M. J.-N. Jutras fut changé. Il voulut démissionner et proposa à sa place M. Louis-Paul Côté qui sera désormais secrétaire du cercle.

M. Léopold Paquin, propagandiste régional de l'U.C.C. et de la Mutuelle-Vie, nous donna ensuite une intéressante causerie sur les bienfaits de l'association professionnelle. Tous cherchent, dit-il, une solution au problème social actuel. Les esprits les plus avisés, les autorités les plus compétentes reconnaissent que seule la coordination de forces nouvelles empêchera la société de courir à l'abîme. Ces forces nouvelles, elles sont dans le système coopératif. Pour bien comprendre la réelle valeur de l'organisation corporative, il faut d'abord bien saisir

(Suite à la page 6)

OFFICIERS

DE
L'U. C. C.

Président-général: M. Abel Marion, Ste-Edwidge ;
 Aumônier: R. P. Alphonse Deguire, S.J. Montréal.

1er vice-président: M. Alfred Hardy, St-Basile ;

2ième vice-président: M. G.-H. St-Cyr, Nicolet ;

Secrétaire-général: M. R. M. Pucet, Montréal ;

Rédacteur: M. Gérard Fillion, L.S.C., Montréal ;

Directeur général de la Mutuelle-Vie: M. Thurbé Belzile, L. S. C., Montréal.

Conseillers juridiques: Me Wilfrid Guérin, N.P.; Me C.-H. Lalonde, C.R.

LA TERRE DE "CHEZ NOUS"

organe officiel de
L'Union Catholique des
Cultivateurs,
fondée en 1929.
Membre de l'A. B. C.

Rédaction, Administration,
Publicité,
5517, rue St-Laurent,
Montréal.
Tél.: CR 3414

ABONNEMENT

Au Canada:

\$1.00 par année

\$2.50 pour 3 ans

A l'étranger:

\$1.50 par année

Imprimée par
l'Action Sociale, Ltée,
3, Blvd Charest, Québec.

Les Habitants chez eux

(Suite de la page 5)

pourquoi elle possède une particulière fécondité. Ce que l'on comprend bien en étudiant la nature du malaise économique, d'où il provient et ce qui l'entretient. L'organisation professionnelle nous apparaît alors comme seule capable de faire disparaître le malaise de notre temps. Avec preuves à l'appui, M. Paquin nous prouva clairement la nécessité et le rôle du corporatisme.

M. Paquin nous parla ensuite de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. Pourquoi, dit-il, cette nouvelle assurance? Est-elle de trop dans la province de Québec et l'U.C.C., eut-elle fait mieux d'attendre pour fonder cette véritable entreprise de coopération? Non. Notre association professionnelle avait besoin d'une assurance-vie bien à elle et dont les capitaux resteraient chez nous. M. Paquin s'appliqua surtout à nous expliquer le fonctionnement de cette Mutuelle qui devra procurer aux cultivateurs de Québec tant d'avantages. Toutes les compagnies d'assurance sont bonnes, dit-il, nous ne travaillerons pas contre elles; mais la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., offre pour nous des avantages que les autres n'ont pas. Un cultivateur qui comprend les bienfaits de l'assurance, s'il désire s'assurer, ira demander ses contrats à l'U.C.C., si, par ailleurs, il comprend bien les avantages et la nécessité de la coopération. M. Paquin nous donna ensuite quelques directives en vue de rendre nos réunions intéressantes, instructives et profitables en même temps. Souhaitons que toutes nos assemblées de l'U.C.C. soient comme celle de janvier et nos réunions ne resteront pas sans fruit.

Is-Paul COTE, sec.

St-Elzéar

(Beauce)

M. Josaphat Marcoux présida la réunion du 13 janvier. A cette assemblée étaient présents une quinzaine de membres et un bon nombre de cultivateurs.

Après prière et lecture de l'Evangile, Monsieur le Curé en fit un commentaire et en tira une conclusion pratique: Cultivateurs catholiques, êtes-vous dans l'armée des indifférents ou dans celle des combattants pour le Christ? Oui! Si vous voulez être les défenseurs de la bonne cause, de l'Action Catholique, soyez de ces derniers.

Monsieur le Président encourage les cultivateurs à faire l'élevage des poussins en coopération pendant un certain temps.

Emile LAMONTAGNE, sec.

St-Evariste

(Beauce)

Le Cercle de l'U.C.C. de Saint-Evariste a tenu son assemblée mensuelle dimanche le 17 janvier, après l'office divin, sous la présidence de M. Napoléon Grondin. Tous les directeurs étaient présents ainsi qu'un grand nombre de cultivateurs.

La conférence principale fut donnée par M. Arcadius Bégin, sur le prix minimum des bûcherons qui fut très intéressante et proposa que le gouvernement fixe les prix suivants: deux piastres la corde et pour les billots deux piastres et demi le mille pieds et pour le bois franc, trois piastres et demi le mille pieds, secondé unanimement.

M. Napoléon Grondin, nous parla des engrais chimiques, de faire notre achat en coopération, d'envoyer toutes nos commandes au bureau de l'U.C.C. et Monsieur Latulippe, donna quelques bons conseils lui aussi.

Monsieur le vicaire nous parla de l'établissement des cultivateurs et distribuera des requêtes pour faire signer dans la paroisse et incita l'assemblée à faire partie de leur association.

Antoine LABRECQUE, sec.

Ste-Cécile

(Frontenac)

Le cercle de l'U.C. a tenu son assemblée mensuelle le 20 janvier sous la présidence de M. Odilon Boulanger, vice-président.

L'assemblée débuta par la prière. On donna aussi le compte rendu de la dernière réunion. Il fut adopté tel que lu.

M. l'Aumônier donna une bonne conférence, avec toute la compétence que nous lui connaissons sur les Caisses Populaires, leurs bienfaits et les services qu'elles peuvent rendre. Il croit que tout prochainement il se fondera une caisse populaire dans la paroisse.

M. Odilon Boulanger traita des chevaux reproducteurs de la Société d'Agriculture.

L'assemblée propose qu'à la prochaine réunion qui aura lieu le 15 du mois prochain que M. l'Agronome, soit invité à nous donner une conférence sur ce dernier sujet.

Antonio FORTIER, sec.

Ste-Eulalie

(Nicolet)

Le 25 janvier notre cercle s'est réuni pour sa séance annuelle, sous la présidence de M. Théodore Aubry. Tous les directeurs étaient présents et un grand nombre de cultivateurs.

Le secrétaire rendit les comptes de l'année. Notre Aumônier, M. l'abbé Bibaud donna des commentaires sur l'Evangile du jour.

M. le Président invita tous les cultivateurs à entrer dans l'Union c. leur prouva que c'était là une planche de salut.

M. Lucien Aubry fit lecture du Guide, M. Bruno Pellerin parla du classement des pores, M. Georges Pellerin parla de la situation des marchés, M. Albert Bergeron nous parla de la loi exigeant que les cornes soient coupées à tout animal de boucherie expédié, M. Oscar Godin nous parla sur la culture du trèfle.

Il fut proposé par M. Jos. Hébert, appuyé par M. Donat Bergeron, que le même bureau de

direction soit réélu pour l'année 1937.

Hermann CAMIRAND, sec.

Tois-Pistoles

(Temiscouata)

A l'assemblée des membres de l'U.C.C. de cette paroisse, ce 19 ième jour de janvier 1937, sous la présidence de M. Théo. D'Amours, étaient présents: tous les membres du bureau de direction et une foule plus considérable que jamais de cultivateurs accompagnés de leurs fils.

Après récitation de la prière et lecture du procès verbal, M. D. Bélanger, inspecteur de beurreries est invité à prendre la parole. Il semble intéresser son auditoire en donnant différentes sortes de conseils pratiques et nécessaires au point de vue de l'industrie laitière.

M. Mathias D'Amours, vice-président, remercie M. le conférencier et félicite les cultivateurs et leurs fils d'être venus en aussi grand nombre. Il laisse la parole à M. l'Aumônier. Ce dernier insiste pour faire continuer les enquêtes sur l'achat des machines agricoles et pour faire le recensement des jeunes gens et autres que le pays a intérêt à garder sur la terre. Ensuite on nomme des propagandistes.

Cyp. RIOUX, sec.

St-Samuel

(Frontenac)

Le cercle local a tenu sa première assemblée de l'année, dimanche le 17 janvier. L'assistance était nombreuse. M. le secrétaire donne lecture du procès verbal de l'assemblée précédente.

Après le commentaire d'usage sur l'Evangile dans laquelle M. le Vicaire interprète la pensée du Pape sur les organisations professionnelles, M. Roger Couet nous donne une superbe causerie sur les soins à donner aux vaches laitières durant la saison de l'hiver et particulièrement sur la paille. Notre jeune conférencier nous a donné là un exemple de ce que peut faire un jeune fervent des cours à domicile de l'U.C.C., puisque sa causerie est le résultat des connaissances qu'il a acquises en suivant lui-même ces cours. Son travail fut magnifique et rempli de bons conseils sur les éleveurs. Nous l'en remercions de tout coeur et le félicitons de sa belle et utile conférence.

J.-Maurice BOUTIN, ptre, sec.

St-Charles Borromée

Assemblée tenue le 24 janvier, après la grand'messe, sous la présidence de M. Ernest Gravel.

L'assistance est assez nombreuse, environ 65 personnes sont présentes, jeunes et vieux.

On commence par la prière d'usage et la lecture de l'Evangile avec commentaires appropriés par M. l'Aumônier.

Lecture est faite du procès verbal de la dernière assemblée. M. le Président nous communique les souhaits du bureau central à l'occasion de la nouvelle année, ainsi que ceux qu'il formule personnellement.

M. l'Aumônier prend ensuite la parole. Il nous communique d'abord ses vœux puis finit d'expliquer le catéchisme des Cais- ses Populaires.

En terminant il exprime l'espoir qu'avec le retour du printemps nous serons dotés d'une de ses caisses car c'est, dit-il, la planche du salut économique d'une paroisse.

Adrien GAUTHIER, sec.

Laterrière

(Chicoutimi)

Le 10 janvier 1937, le cercle de l'U.C.C. a tenu son assemblée régulière, sous la présidence de M. Ths.-Ls Gauthier.

Nous avons eu le plaisir d'entendre les bons conseils de notre nouveau curé M. l'abbé Girard.

Après discussion des affaires de routine, le gérant fait lecture du rapport des achats qui ont été faits en commun durant l'année 1937: Achat \$1,491.06, montant de la ristourne aux membres \$16.91. Les membres sont satisfaits et le rapport est approuvé à l'unanimité. Il est proposé d'ajourner au 17 pour l'élection des membres du bureau de direction pour l'année 1937.

Le 17 janvier, les officiers élus sont: Ludger Munger, président X. Girard, vice-président, P. Girard, N. Bédard, F. Bélanger, H. Bellez et P. Tremblay, directeurs et T.-L. Gauthier, sec.

Ths.-Ls GAUTHIER, sec.

St-Joachim

(Shefford)

L'assemblée du cercle fut tenue le 10 janvier, sous la présidence de M. Samuel Hébert. Vingt-cinq personnes étaient présentes.

M. l'Aumônier a lu et traduit un passage de l'Evangile de St-Mathieu en rapport avec les dettes. Monsieur le Président démontra la nécessité de l'Union dans le cercle. Les travaux furent présentés par M. Elzéar Beaugard: tannage des peaux, conseil d'équité, argent du chômage, engrais chimique. M. Descotes, agronome, donnera une conférence à l'assemblée du 14 février.

A. Roy, curé, sec. pro temp.

Ste-Clotilde

(Arth.)

Notre cercle s'est réuni le 17 janvier après la messe dans la salle paroissiale dans le but d'élire un bureau de direction pour l'année 1937. Tous les officiers furent élus à l'unanimité dont voici les noms: Aumônier: l'abbé A Desmarais; président A. Proulx, vice-président Joseph-H. Joyal. Directeurs: A. Boucher, Z. Champagne, D. Lacerte, O. Lemaire, H. Champagne, secrétaire W. Boucher.

Le secrétaire rendit les comptes de l'année qui vient de finir et donna lecture d'une lettre du Bureau Central au sujet des engrais chimiques. Après une courte discussion sur ce sujet, on parla des organisations agricoles et la plupart des membres présents se prononcèrent en faveur d'une seule organisation et la séance fut levée.

Walter BOUCHER, sec.

L'Annonciation

La Société Coopérative Agricole de La Rivière Rouge.

Notre Société a tenu jeudi dernier le 21 courant, sa première assemblée générale depuis sa fondation.

Cette Coopérative a été fondée le 1er avril 1936 et la vérification des livres a été faite le 5 déc. 1936; durant ces huit mois elle

Oui, seuls
les Résultats Comptent!



Utilisez 'AA Quality'

l'engrais possédant l'extra nourriture nécessaire à la plante.

Pour chaque genre de culture il y a une analyse "AA Quality".

Placez vos commandes au

Comptoir Coopératif de l'U. C. C.

5817, rue St-Laurent,
Montréal.

Agricultural Chemicals Limited
Chambre 304, 20, des Soeurs Grises,
Montréal, Qué.

a fait un chiffre d'affaires de \$12,553.97.

Son profit net de l'année est de \$260.72, déduction faite de la ristourne accordée par la Coopérative Fédérée et de l'affiliation des membres ce qui fait un total de \$150.59 il reste donc un profit net sur les opérations de \$110.13 ou 9-10 de 1%.

Nous croyons que ces chiffres doivent être satisfaisants pour nos membres et nous osons croire aussi que les cultivateurs qui ne sont pas encore organisés pour vendre leurs produits en Coopération, paient ordinairement plus que 9-10 de 1% de profit aux acheteurs qui se présentent chez eux pour acheter leurs produits.

L'assistance était nombreuse et tous paraissaient être satisfaits du succès accompli. Il y eut conférence par l'agronome et une courte allocution par Mons. le curé C. Arpin.

Il y eut en même temps les élections des directeurs pour la nouvelle année et comme il existe une très bonne entente parmi les actionnaires de notre Société, ils ont tous été réélus par acclamation, ce sont, M. P. Beauchamp prés. Césaire Gauthier, vice-président, Rév C. Arpin, Méd. Legault, Emile Robitaille, Eugène Desjardins, Julien Brassard, directeurs.

O. Noël, Sec. gén.

B. TRUDEL & Cie

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries
et fromageries.

304, Place d'Youville

--

MONTREAL

La Chandeleur

En ce jour où, docile aux lois du peuple hébreu,
La Vierge Mère, au Temple, offrit deux tourterelles
Afin de racheter le premier-né de Dieu,
Seigneur, daignez bénir ces cierges blancs et frêles.

Que le feu consacré dont leur chair pure luit,
Nous préserve du mal, et défende nos âmes
Des reus que démon leur dresse dans la nuit.
Protégez les foyers où brilleront leurs flammes !

Aux champs, les jours d'été, quand un orage vient,
Qu'il tonne, et que le ciel plein d'éclairs se déchire,
Les femmes dont l'esprit est demeuré chrétien,
Allument en priant ces longs épis de cire.

Que leur sainte lueur éloigne tout fléau;
Qu'elle épargne aux maisons comme aux granges la foudre;
Que, dehors, leur vertu garde les blés nouveaux,
Pour que les durs grêlons ne viennent pas les moudre.

Bénissez, ô mon Dieu, ces cierges ! Donnez-nous
Un coeur digne, comme eux, de brûler en un temple !
Que notre charité pour le prochain et Vous,
De leur rayonnement suive le clair exemple !

Et comme, en ce matin, nous élevons, pieux,
Ces flambeaux où palpète une ardente prière,
Faites que, pour entrer dans la gloire des cieux,
Nous vous portions, Seigneur, des oeuvres de lumière !
Louis MERCIER

tié au sens des mots, au fond et à la forme des écrits Sans culture préalable, il est presque impossible d'en venir à aimer la lecture; déchiffrer un texte semble aussi ardu que de deviner les hiéroglyphes des égyptiens.

Pour faire vivre cet amour de la lecture, il faut des aliments: d'abord, un journal qui peut être laissé entre les mains de tout le monde; des revues et des livres pouvant relever la mentalité du campagnard et l'aider au point de vue professionnel.

Les bibliothèques populaires offrent de sérieux avantages. Le choix des livres doit être fait avec discernement: il ne faut pas s'en tenir à une collection de romans de médiocre valeur. Choisir des livres de style simple, clair, intéressants; on peut y joindre des traités de botanique, médecine élémentaire, travaux à l'aiguille, gravure sur bois, etc. pourvu que ces volumes soient à la portée de l'intelligence des lecteurs. Donnez le goût de la lecture, en fournissant des livres agréables et nos ruraux reviendront à la bibliothèque: ils ne pourront plus se passer de cette distraction intellectuelle.

L'ornementation de la maison, l'embellissement de ses abords sont choses qui occupent agréablement les loisirs. Pour arriver à un résultat pratique il faut d'abord un plan d'ensemble: l'on peut consulter catalogues, magazines, publications de tout genre, pour s'inspirer. Proportionner ses goûts à ses moyens, et en tout chercher une simplicité de bon aloi.

Déterminer à l'avance la disposition des plates-bandes, discuter du choix des arbres à planter, imaginer une clôture ornementale pour le devant de la maison, ce sont là des problèmes intéressants toute la maisonnée, aussi bien hommes que femmes.

Beauté ne signifie pas richesse: la propreté rigoureuse de l'habitation, le choix heureux des couleurs, une disposition ingénieuse de l'ameublement, des fleurs aux fenêtres, tout cela ne coûte pas plus cher... et met une note gracieuse dans le logis le plus pauvre.

Embellir le foyer rural, est un des plus sûrs moyens d'y attacher la femme; je n'entends pas par embellir: encombrer de meubles coûteux et inutiles, de tentures qui empêchent les rayons du soleil de pénétrer... La maison est belle lorsqu'elle est riante et confortable!

La mère, les filles surtout peuvent contribuer à l'ornementation de la demeure, par le tissage domestique, les travaux au crochet, toujours en restant dans le domaine pratique: à la campagne, les broderies, dentelles interminables et très délicates ne sont guère à propos!

La mode est de plus en plus à l'étude collective: elle répond admirablement bien aux goûts des jeunes qui aiment à se récréer, à travailler en groupe. Tous les cercles d'études féminins sont appelés à jouer un grand rôle dans l'organisation des loisirs.

Pour la femme rurale surtout, c'est un repos, une détente que de pouvoir laisser son logis pendant quelques heures et venir causer de choses qui l'intéressent spécialement: chaque fois, elle en revient avec des idées nouvelles qui lui donneront le secret d'alléger la besogne, de travailler avec plus de goût, et lui permettent de rester en contact avec les gens de sa paroisse: c'est l'union, c'est une solidarité matérielle et morale.

Même si l'on doit écouter une conférence sérieuse, parler cuisine, ameublement ou autre chose, il en résulte un échange d'idées très profitable. Les expositions stimulent l'intérêt des membres; et songez que les travaux si bien exécutés qui y sont présentés ont nécessité de l'adresse, du savoir-faire, de l'effort personnel.

En certaines paroisses, les membres du Cercle des Fermières s'organisent pour une excursion: visite d'une ferme expérimentale de la partie historique d'une ville, etc. L'idée est excellente: s'instruire en se distrayant est généralement une formule qui plaît à tout le monde.

Les Clubs de Jeunes Eleveurs, Jeunes Agriculteurs offrent à leurs membres, à part un programme d'études à point, des distractions collectives fort goûtées: visites des expositions régionale, provinciale, journées champêtres, distribution de prix.

Et les Cours à Domicile publiés dans la "Terre de Chez Nous"? Ils font peur à bien des jeunes, quand ils pourraient tant les aider au point de vue instruction professionnelle. Ils valent bien la peine qu'on leur sacrifie quelques parties de cartes, ou quelques veillées chez les voisins.

Les jeunes filles, les institutrices rurales devraient s'intéresser à ces cours: futur: femmes de cultivateurs, elles auront plus tard à exercer leurs connaissances dans tous les différents domaines de l'exploitation agricole; à leur tour, elles pourront former de bons petits terriens!

Par sa situation, le campagnard passe la presque totalité de son temps dans le milieu familial: il lui faut s'occuper, s'instruire et se distraire chez lui.

La jeunesse rurale ne peut se sauver que par elle-même! A elle de faire du loisir un gain intellectuel au lieu d'un gaspillage de force.

Quoiqu'on dise, l'habitant ne vit pas seulement de pain mais de beauté et d'espoir.
MARGOT.

Comment organiser nos loisirs à la campagne

Y a-t-il vraiment place pour le loisir, à la campagne? Entendons par loisir: emploi du temps suivant un choix personnel.

Une enquête entreprise il y a quelques années nous apprend que la journée de travail de la fermière est en moyenne de 11 à 13 heures, parfois plus: c'est dire que la campagnarde, la mère surtout, ne peut guère se reposer; en général, l'on ne sait pas disposer avec avantage de ses heures de liberté. En passant, disons qu'une meilleure technique du travail ménager et une installation plus moderne au foyer rural faciliteraient grandement la tâche!

Le loisir est nécessaire parce qu'il fournit le repos et la joie, deux choses favorables au bon rendement de travail: elles permettent de maintenir l'équilibre physique et moral.

Le repos physique indispensable après l'effort ardu, c'est la détente de l'organisme, détente exigée par la nature même; l'effet en est d'autant plus apaisant lorsqu'il a été le résultat d'une libre préférence: grands comme petits, nous aimons à choisir nos jeux.

La joie est aussi nécessaire à l'âme que le repos l'est au corps; dans le domaine moral, elle détruit les germes malfaisants, elle crée, stimule, canalise nos meilleures activités.

Le loisir est révélateur des tendances profondes de l'individu: pendant la période de jeu l'homme agit spontanément, en guidant le loisir, l'on fait oeuvre éducative de premier ordre.

Il faut avoir en vue de procurer non seulement un élément récréatif mais encore un moyen de culture étendue et variée.

A la campagne, les réjouissances sont presque toutes familiales: l'on ne peut compter sur des organismes dont la mission est à créer, de distribuer le plaisir: c'est la fermière qui doit se rendre apte à animer ces récréations.

Enfin, la joie n'est pas toujours le plaisir bruyant, elle se trouve aussi bien dans le calme et la sérénité. Comment donc la femme rurale fera-t-elle oublier toute l'aridité et la monotonie du labeur quotidien? Comment fera-t-elle aimer si profondément son foyer?

Commandé avec un sourire, le travail est une fête; la vie de famille est agréable si la mère sait y mettre de la gaieté, de l'entrain, de la vie. La bonne humeur, les mots d'esprit sont pour les siens avant les étrangers. Il ne lui suffit pas d'être active et laborieuse, il lui faut communiquer à chacun de la maisonnée, un peu de son ardeur, de sa joie de vivre.

La fermière doit donc organiser de petites fêtes de famille, soit à un anniversaire de naissance ou à l'occasion d'une visite: autour d'une table bien servie, les coeurs s'épanouissent, un intérêt sympathique unit tous les hôtes! Au programme récréatif, chacun fera acte d'initiative, c'est la joie simple. Cette chaude atmosphère du foyer, aux charmes si puissants est une lumière qui éclaire, réchauffe les coeurs, fortifie l'esprit de famille.

La femme appelée par ses fonctions à rechercher le meilleur emploi des heures de liberté, doit donc se demander quelle sera la valeur psychologique, éducative et esthétique du loisir.

La jeunesse campagnarde, comme toutes les autres jeunesse, aime le plaisir, les fêtes. Les distractions, sont-elles nombreuses et faciles à atteindre, en ce milieu?

Il y a toujours les veillées de jeunes, veillées plus ou moins surveillées souvent et, c'est heureux lorsque l'on n'y trouve pas le danger de l'alcool, des jeux d'argent. Au point de vue sanitaire, ce n'est guère mieux puisque après avoir passé la soirée dans une salle surchauffée, le retour doit s'effectuer dans la nuit froide... les vêtements sont souvent trop légers.

Dans chaque pays, il y a des danses nationales, de caractère, qui sont parfaitement convenables et ne manquent pas de grâce: elles remplaceraient avantageusement les soi-disant danses à la mode qui envaissent nos campagnes.

L'isolement rend presque impossibles les représentations théâtrales organisées par les jeunes: c'est dommage. Pendant la morte-saison nos jeunes ruraux devraient faire un effort pour fournir aux gens de leur village, l'occasion de se réjouir sainement. Le travail des acteurs est généralement bien encouragé, et ceux-ci apprennent à mieux parler, à mieux s'exprimer, à prendre de l'aplomb.

On peut inviter quelque vieux conteur à se joindre au programme: qu'ils nous disent une vieille histoire ou nous égayent d'une chanson avec morale... toujours ils ont une mimique qui rien ne soit égal: un charme que le modernisme n'a su amoindrir.

Dans chaque paroisse, il pourrait exister une chorale; elle contribuerait à réveiller le goût de la bonne chanson et apporterait un précieux concours aux soirées paroissiales.

La radio a largement aidé à vulgariser les connaissances musicales chez la population rurale: L'on aurait tort de vouloir prohiber à l'habitant une récréation de ce genre; sa femme, ses fils et ses filles se sentiraient moins isolées lorsqu'ils pourront, tout comme les citadins, écouter sans se déranger, concerts et conférences.

Parmi les plaisirs d'hiver, nous trouvons les jeux de cartes et les jeux de société. Je ne vois pas très bien quelle peut être la valeur éducative de ces amusements: aux cartes, l'enthousiasme monte jusqu'à l'abus, parfois; les jeux de société ne sont pas toujours aussi innocents qu'ils en ont l'air: c'est à la mère de faire le triage nécessaire et de ne pas tolérer d'amusements vulgaires.

Les cultivateurs lisent peu: l'on a dit qu'ils trouvaient leur tâche moins lourde qu'un livre de lecture et, c'est presque à y croire dans bien des cas. Demandez aux jeunes un travail qui exigera de l'énergie, de la résistance physique: sans hésitation, ils se mettront à l'oeuvre: demandez-leur de lire à haute voix, l'article de fond d'un journal d'idées, et vous les verrez suer à grosses gouttes.

La lecture est une corvée pour celui qui n'a jamais été ini-

DESINTOXIQUEZ VOTRE ORGANISME avec les Herbes à "Triple Action"

Irritable, fatigué, nerveux, dyspeptique, rhumatisant, gaz et faiblesse de la vessie: débarrassez votre organisme des poisons dus à la constipation. Prenez, chaque soir, une Tablette d'HERBES INDIGENES de BLISS. Elles nettoient les intestins, les reins, stimulent la digestion. Avez toujours à main une boîte d'HERBES INDIGENES de BLISS. Chez votre pharmacien, ou écrivez-nous, pour échantillons gratuits. Dépt. T.C. Alonzo O. Bliss Medical Co., Montréal.

HERBES INDIGENES DE BLISS (Tablettes)

Guide Pour Boucherie et Salaison GRATIS

24 pages. Illustré. Directions détaillées pour la salaison des Jambons et Bacon avec Habacure.

Dept. 717, Habacure Canada Limited, 505, Blvd. Saint-Laurent, Montréal.

Envoyez-m'en votre livret gratuit, "Meilleur Salaison de la Viande."

Nom

Adresse

HABACURE

Succès des Caisses Populaires

Avantages de l'U. C. C.

Tous les cultivateurs de la province de Québec devraient être membres de l'Union Catholique des Cultivateurs. La race canadienne, en effet, a une grande destinée, elle doit redevenir maîtresse, au point de vue économique, d'un pays qu'elle a découvert, colonisé et arrosé de ses sueurs.

Mais à quelle condition la race canadienne - française redeviendra-t-elle maîtresse du pays? A deux conditions: elle doit s'emparer de la terre, s'y maintenir et conserver sa foi. Et c'est par l'union professionnelle qu'elle réalisera ces deux conditions. Cette union, elle est toute trouvée, tout organisée, et invite avec instance à venir grossir ses rangs. Tous les cultivateurs et tous ceux qui se destinent à cette noble profession devraient faire partie de l'Union Catholique des Cultivateurs, de l'U.C.C.

L'U.C.C. offre à ses membres de multiples avantages intellectuels, matériels et spirituels.

C'est un fait reconnu que la science est la base du succès. Un cultivateur pas plus qu'un autre professionnel, ne peut réussir s'il n'a pas la science de sa profession. Comment acquérir cette science? par un cours d'études? Beaucoup n'ont pas cet avantage. Cette science, ils l'acquerront surtout dans la réunion des cercles d'étude. La science ne s'acquiert pas seulement par l'étude ou l'expérience personnelles, mais aussi par l'étude et l'expérience des autres. Nos concitoyens, même parmi ceux que nous considérons comme les plus ignorants, connaissent toujours des choses que nous ignorons. L'on apprend toujours en écoutant parler les autres. Du choc des idées jaillit la lumière. "Tu n'as pas su amasser dans ta jeunesse comment posséderas-tu dans ta vieillesse? C'est une triste vie que d'aller de maison en maison". Après la lecture de ce passage des Saints Livres mon cœur de terrien devient rêveur et s'élève profondément à la pensée de l'avenir de toute cette jeunesse rurale. Vraiment sommes-nous bien sages dans notre conduite? Est-ce que nous nous préparons un avenir heureux? On peut en douter. C'est un fait dont tout le monde conviendra, nous manquons d'instruction agricole. Nous n'avons pas de connaissances agricoles suffisantes pour réussir. Pourtant on sait aussi ceci: on réussira dans la mesure où l'on se cultivera. "De nos jours le degré de notre instruction est le baromètre de notre bonheur", a-t-on dit. Chacun de nous a de la bonne volonté: on n'en manque pas chez nous. Alors pourquoi ne pas prendre tous les moyens mis à notre disposition? Qui veut la fin, prend les moyens. Dans notre cas ce moyen, c'est l'instruction. Or seule la réunion des cercles d'étude, comme ceux de l'U.C.C., nous fournira les moyens de profiter de la science des autres.

Au point de vue matériel, l'étude faite de cette manière, aura pour résultat de multiples avantages matériels: amélioration de la ferme, meilleurs rendements

meilleure surveillance de l'argent qui rentre et qui sort de la localité, fondation d'une caisse populaire, de coopérative de vente et d'achat.

Dans la réalisation de ces choses, chaque groupement sera aidé et soutenu par les autres groupements de l'Union, lesquels travaillent tous dans le même but et sous la même direction centrale. Ne sont-ce pas là d'immenses avantages? N'est-ce pas là le plus sûr moyen pour s'emparer de la terre, de la garder et conserver entre nos mains ses abondantes richesses, d'y vivre non pas une vie luxueuse, mais indépendante et paisible? N'est-ce pas là, en un mot, le premier pas à faire pour redevenir totalement maîtres d'un pays que nous avons presque perdu au point de vue économique, par notre indolence?

J'ai dit au début que l'U.C.C. nous offrait aussi des avantages spirituels. En effet, "pour être vertueux il faut, règle générale, nous dit saint Thomas d'Aquin, une certaine quantité d'aïssance matérielle", mais l'U.C.C. en offre d'autres plus directs pour la conservation de notre foi. Le grand danger de nos jours, c'est le communisme. Or comme le disait Mgr Auguste Boulet au dernier congrès général de l'U.C.C. "votre association est un rempart contre le communisme. Pour combattre l'armée du mal, il faut organiser l'armée du bien". D'ailleurs l'union telle que préconisée par l'U.C.C., l'union dans le vrai sens du mot, suppose la doctrine chrétienne, car il n'y a d'union véritable que dans le Christ. La vraie union est fondée sur l'amour; l'amour de Dieu et l'amour du prochain. C'est pourquoi l'U.C.C. n'admet pas d'égoïstes dans ses rangs, elle n'admet pas ceux qui ne cherchent que leurs avantages personnels, mais ceux qui cherchent et veulent le bien commun de tous les membres. Je viens de lire l'encyclique Rerum Novarum et un passage m'a tellement frappé que je ne puis résister à vous le communiquer. Je n'ai pas encore trouvé de meilleur stimulant pour des jeunes comme nous qui se lancent dans le mouvement d'Action Catholique. "Quiconque, dit le pape Léon XIII, a reçu de la divine Bonté une plus grande abondance, soit des biens extérieurs et du corps, soit des biens de l'âme, la a reçus dans le but de les faire servir à son propre perfectionnement et aussi comme ministre de la Providence au soulagement des autres. C'est pourquoi quel qu'un a-t-il le talent de la parole, qu'il prenne garde de se taire; une surabondance de biens, qu'il ne laisse pas la miséricorde s'engourdir au fond de son cœur; l'art de gouverner, qu'il s'applique avec soin à partager avec son frère, et l'exercice et les bienfaits". N'est-ce pas là un excellent remède pour les deux défauts qui pourraient si facilement nous retentir: l'égoïsme et la fausse humilité? L'U.C.C. favorise donc, on ne peut mieux, l'amour de Dieu et du prochain; et peut-on perdre la foi lorsqu'on observe ces deux grands

commandements qui renferment toute la loi de Dieu.

En conservant sa foi intacte, la race canadienne-française conservera sa langue et ses anciennes traditions; elle continuera à donner au pays et à l'Eglise des familles nombreuses, — et ce n'est pas la chose la moins importante, si nous voulons redevenir maîtres du pays. Le problème de notre avenir est trop important, trop angoissant pour nous laisser indifférents. Nous revenons sur cette question et nous serons tentés d'y revenir encore. "Une action immédiate d'ensemble pour le soulagement de la misère de nos campagnes et le relèvement moral des jeunes s'impose".

Il est temps de nous réveiller et de montrer aux autorités compétentes que nous, les jeunes, nous voulons nous instruire. Est-il meilleur moyen de nous attirer des autorités toute la sympathie que nous méritons, du moins que nous sommes en droit d'attendre? Le jour où l'étude de l'agriculture viendra immédiatement après celle du catéchisme, ce jour-là nous marcherons vers le progrès, nous serons à la hauteur de notre belle vocation de terrien. Nous deviendrons des jeunes gens imposants et respectés, il faut nous rendre respectables par nos convictions religieuses, la pratique des vertus chrétiennes et nos connaissances agricoles.

De l'école, nous sommes sortis ignorants des connaissances agricoles, ou à peu près. C'est bien malheureux. Puisse dans un avenir que nous voudrions hâter, nos frères plus jeunes avoir l'avantage de recevoir à l'école quelques notions agricoles nécessaires pour assurer la subsistance de leurs corps en même temps que celle de leur âme.

C'est à nous, les jeunes, dans la charité la plus étroite, de nous instruire et de nous unir pour préparer notre avenir et faire connaître nos besoins. Voilà ce que peut faire pour nous l'U.C.C. Elle nous offre la possibilité de connaissances plus approfondies et des moyens de protection dans une Union forte et prospère. Tout Canadien Français doit donc se faire un devoir d'être membre de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Benoit Richard, (1ère année)
Cours des Agriculteurs,
Ecole Supérieure d'Agriculture
Ste-Anne-de-la-Pocatière

Les hôtels du C. N. R.

M. Joseph Van Wyck, directeur du service des hôtels du Canadien National annonce que la date d'ouverture des hôtels d'été du Canadien National a été fixée. Jasper Park Lodge sera ouvert cette année du 15 juin au 15 septembre, Minaki Lodge du 24 juin au 31 août, Picotou Lodge du 28 juin au 6 septembre, Nipigon Lodge du 15 juin au 15 septembre et les camps de pêcheurs, à Médecine et Maligme Lake, du 15 juin au 31 août.

Il existe des caisses populaires dans notre province depuis 1900. Le véritable mouvement de fondation qui s'est fait alors dessiné a commencé surtout vers 1906.

Chaque caisse est absolument indépendante de sa voisine comme un conseil municipal l'est à l'égard du conseil municipal de la paroisse voisine. Au début de 1936 il existait dans notre province 286 caisses populaires et aux Etats-Unis, 5,000.

En groupant tous les actifs des Caisses Populaires de la province de Québec, on arrive à l'actif global de \$11,601,037.13. Ces caisses qui ont débuté sans un sou ont aujourd'hui un avoir-propre en argent de \$1,292,390.24.

Cela signifie que la communauté de notre province est plus riche de \$1,292,390.24. Le nombre des sociétaires est de 46,815.

CE QU'ONT COUTE LES CAISSES POPULAIRES

Rien en argent, ni de la part des sociétaires, ni de la part des institutions publiques.

Elles ont coûté le dévouement et l'abnégation des officiers et administrateurs.

Depuis deux ans, elles coûtent quelque chose à la province parce que nos législateurs exigent une grande surveillance. Cette surveillance coûtera moins cher cependant que celle qui est exigée des compagnies d'assurances, de fiducie ou de tout autre organisation financière privée.

Elles rapporteront au centuple, parce qu'elles créeront dans tous les foyers la source de la petite épargne, l'assistance privée qui dispensera de l'assistance publique.

LES BANQUES

Les caisses populaires ne sont ni des rivales, ni des concurrentes des banques. Leur constitution, leur but, le genre de leurs opérations, la limite de leur territoire en font une société essentiellement coopérative et totalement différente de nos institutions bancaires.

Elles sont plutôt un élément précieux d'alimentation et de solidité pour nos banques.

Crédit rural d'Etat

Toute industrie sent le besoin de crédit pour le capital argent quelle ne possède pas. L'agriculture, celle qui a le plus besoin de ce crédit, qui pourrait la mieux le faire fructifier, fournir les meilleures garanties, est celle à laquelle on n'en accorde pas ou le moins.

Cet état de choses ne surprend personne, semblable naturel à tous. Nos cultivateurs ne s'accordent pas confiance entre eux; ils prêtent leur capital-argent à d'autres industries souvent contraires à la leur; lorsque l'on n'aime pas son chez-soi. Ton ne peut exiger que des étrangers s'y plaisent.

XXXX

A la prochaine session provinciale, un ministre du cabinet demandera à la chambre des députés de prêter du capital-argent à ses cultivateurs. Cette prochaine loi agricole est rendue nécessaire par le fait que, depuis longtemps, nos cultivateurs ont perdu tout esprit d'initiative et attendent pour vivre les secours de l'ETAT PROVIDENCE lequel, d'après le régime démocratique actuel, est sous la dépendance du peuple et se croit obligé pour se maintenir de réaliser les desirs et prévenir les défaillances de chaque individu. De l'encourager par divers moyens et même, surtout en agriculture, se substituer lui pour décider ce qu'il devra faire ou ne pas faire.

XXXX
L'Etat aurait pourtant suffisamment à contrôler les biens communs sans être obligé de venir

ORGANISATION GENERALE :

Les Caisses populaires sont groupées en Unions Régionales :

1. L'Union Régionale de Québec;
2. L'Union Régionale de Montréal;
3. L'Union Régionale des Trois-Rivières;
4. L'Union Régionale de Gaspé;
5. L'Union Régionale de Sherbrooke,

avec des Caisses Centrales pour les Unions.

Ces unions forment ensuite la "Fédération", organisme central de surveillance, de propagande et de défense.

C'est la décentralisation de l'argent surveillé par les Unions de district et activée par la Fédération.

Et les Caisses qui ont mal tourné, qu'en dites-vous? Je dis qu'elles n'ont pas suivi les règlements, que l'inspection obligatoire n'était pas encore organisée quand elles ont gelé ou fermé définitivement; que la somme globale qu'elles ont fait perdre s'élève à peine à un huitième de un pour cent (1-8 de 1%).

Quelle institution, quel particulier a fait mieux depuis la crise?

INSPECTION ET SURVEILLANCE :

Des inspecteurs vérifient régulièrement la comptabilité des Caisses Populaires et un rapport est adressé au secrétaire de la province par le gérant de la Caisse, tous les ans.

L'AVENIR :

L'avenir appartiendra à ceux qui puiseront au sein des Caisses Populaires la conviction que le travail est la base réelle de la propriété, l'esprit d'économie, la source la plus sûre de la richesse, et la coopération, le facteur du succès. "S'aider soi-même en s'aidant les uns les autres".

Pour renseignements additionnels, s'adresser à :

La Fédération de Québec des Unions Régionales de Caisses Populaires Desjardins, Chambre 912, Edifice Price, 65, rue Ste-Anne, Québec.

Louis ARNEAU

Dans le domaine de l'assurance-vie

Un programme de prévoyance et d'épargne

La police d'assurance-vie 20 paiements

Bon nombre de personnes qui comprennent les avantages de l'assurance-vie entière trouvent imprudent de s'engager à payer des primes pendant longtemps, surtout ceux qui sont en assez bonne santé pour être assurables. Ils se disent qu'en achetant une police d'assurance-vie entière ils risquent fort d'être obligés de payer des primes au moment où leur faculté de gain aura considérablement diminué.

A ces hommes prévoyants, la police d'assurance-vie 20 paiements offre une solution commode. En achetant cette police, ils ont la certitude de ne pas payer leurs primes pendant plus de vingt ans. Ils peuvent même s'attendre à payer moins de vingt primes annuelles s'ils laissent leurs dividendes s'accumuler au crédit de la police.

En émettant une police d'assurance-vie 20 paiements, l'assureur s'engage à verser le capital, \$1,000 par exemple, au décès de l'assuré. En retour, l'assuré s'engage à payer des primes pendant vingt ans. A l'expiration des vingt ans, il cesse de verser des primes et reste assuré jusqu'à son décès pour le plein montant du capital de la police.

Ne pas confondre

Il importe de ne pas confondre la police d'assurance-vie 20 paiements avec la police d'assurance-dotation 20 ans. Le capital assuré de la première est payable seulement au décès de l'assuré, tandis que le capital assuré de la deuxième est payable vingt ans après l'émission de la police ou au décès de l'assuré si ce dernier meurt avant la fin des vingt ans. La différence essentielle qui existe entre les deux polices est qu'à l'expiration des vingt ans la police d'assurance-dotation est annulée, le capital étant payé à l'assuré, tandis que la police d'assurance-vie 20 paiements reste en vigueur, le capital ne devant être payé qu'au décès de l'assuré.

Il importe en outre de comparer la police d'assurance-vie 20 paiements à la police d'assurance-vie entière. Dans les deux cas, le capital est payable au décès de l'assuré. La différence entre les deux polices provient du fait que, en vertu de la police d'assurance-vie 20 paiements, le versement des primes est échelonné sur une période de vingt ans, tandis que, en vertu de la police d'assurance-vie entière, le versement des primes est échelonné sur toutes les années qui s'écoulent entre l'émission de la police et le décès de l'assuré. C'est ce qui explique que les primes d'une police d'assurance-vie 20 paiements de \$1,000 sont plus élevées que celles d'une police d'assurance-vie entière du même montant. Les primes versées dans l'un ou l'autre cas, accumulées à intérêt composé, représentent le même montant.

La police d'assurance-vie 20 paiements ne s'adresse évidemment pas à celui qui ayant besoin de beaucoup de

protection, ne peut verser des primes élevées. Dans ce cas, la police d'assurance-vie entière est préférable puisqu'elle lui permet d'obtenir un montant plus élevé d'assurance pour le même montant de primes annuelles. La police d'assurance-vie 20 paiements ne s'adresse pas non plus à l'homme dont les ressources sont limitées et qui s'attend à que ses responsabilités de famille augmentent rapidement. Il ne faut pas, en effet, qu'il achète une police dont les primes lui paraîtront trop élevées dans quelques années, alors qu'il aura besoin de beaucoup d'assurance pour protéger sa famille.

Prévoyance et épargne

La police d'assurance-vie 20 paiements s'adresse en définitive à l'homme prévoyant, qui peut sans trop de difficulté payer des primes assez élevées. L'avantage le plus évident qu'elle a sur la police d'assurance-vie entière est qu'elle donne à l'assuré la certitude que dans vingt ans, c'est-à-dire dans bien des cas lorsque, sa vigueur ayant diminué ou ses charges de famille ayant augmenté, il lui sera difficile de payer des primes d'assurance-vie.

Elle offre en outre l'avantage de constituer un excellent médium d'épargne. L'homme qui achète une police d'assurance-vie entière ne pense qu'à la protection des siens, mais celui qui achète une police d'assurance-vie 20 paiements, tout en protégeant les siens, accumule à son crédit une valeur de rachat qui lui rendra des services appréciables le jour où il aura besoin d'un montant d'argent, même assez considérable pour faire face à une éventualité imprévue.

La Mutuelle-Vie de l'U. C. C. offre à tous les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs et aux membres de leurs familles les a-

vantages de la police d'assurance-vie 20 paiements. Cette police, comme toutes celles qu'elle émet, participe aux bénéfices de la Société tous les cinq ans, pendant la période du paiement des primes et après cette période jusqu'au décès de l'assuré. Elle comporte en outre des valeurs de rachat, d'assurance libérée et d'assurance prolongée, comme toutes les autres polices émises par La Mutuelle-Vie de l'U. C. C. Ces valeurs augmentent plus rapidement que celles de la police d'assurance-vie entière, étant donné que les primes annuelles sont plus élevées. Par exemple, lorsque l'assuré prend sa police à l'âge de 30 ans, il peut après vingt ans toucher une valeur de rachat de plus de \$500 ou obtenir une assurance libérée de \$1,000. Il peut même, après avoir payé ses primes pendant dix ans, obtenir une assurance libérée de plus de \$500, pourvu qu'il ait laissé les dividendes s'accumuler au crédit de la police.

En résumé, la police d'assurance-vie 20 paiements ne coûte pas plus cher qu'une autre police. Elle comporte des avantages qui, dans certaines circonstances, sont plus précieux que ceux qu'on peut tirer de n'importe quelle autre police. Pour tout dire, elle constitue un excellent programme de prévoyance et d'épargne.

Thuribe BELZILE

Les petits cochons voyagent avec confort

Grâce aux ressorts à friction dont viennent d'être munis les wagons à bestiaux du Canadien National les porcs envoyés au marché font le trajet avec plus de confort et moins de perte de poids, ce qui est au profit de l'expéditeur. Ces ressorts absorbent les chocs et les vibrations du train.

Vous êtes toujours sûr de gagner

en achetant une de nos polices d'assurance-vie 20 paiements.

Que vous ayez quinze ans ou quarante-cinq ans, vous avez la certitude absolue de ne pas perdre un sou, mais au contraire de réaliser un gain appréciable en achetant cette police.

Vous paierez, par exemple, \$23.80 par année, soit \$476 en vingt ans. Au bout de vingt ans, votre police vaudra, en espèces sonnantes, \$456 plus les quatre dividendes quinquennaux déclarés depuis l'émission. Au surplus vous bénéficierez, à partir de ce moment, d'une protection nette de \$524, soit \$1,000—\$476 (le capital assuré moins la somme des primes versées).

Etudiez cette police, vous la trouverez épatante. Demandez au propagandiste de

La Mutuelle-Vie de l'U. C. C.

de vous l'expliquer. Si cela fait mieux votre affaire, demandez des renseignements au

Siège social,
5817, boulevard St-Laurent,
Montréal.

Chez l'AVOUCAT

LAVAGE D'ÉCOLE

QUESTION.—Est-ce qu'un billet dont l'intérêt est payé tous les ans devient prescrit au bout de cinq ans?

"Un Abonné de L'U.C.C."

REPONSE.—NON.

Q.—Un régisseur d'école m'a demandé de faire le lavage général de l'intérieur d'une classe qui n'avait pas été lavée depuis au-delà de quinze ans.

Ne me fixant pas de prix me disant que la commission scolaire me paierait ce que ça valait.

Maintenant, la commission scolaire ayant son règlement annuel de six cents piastres par année, pour les lavages des écoles, veut que je partage dans cette faible somme?

R.—S'il existe un règlement établissant le prix des lavages à \$6.00 je ne vois pas comment vous pourriez avoir plus.

Je suppose que le règlement existait avant de faire votre ouvrage.

Alors vous êtes supposé le connaître.

AVIS

Seuls les membres de l'U. C. C. ont droit à nos consultations légales. Signez votre nom et donnez un pseudonyme. Nous ne donnons pas de réponses personnelles. Adressez vos demandes à l'U. C. C. Ceux qui ne se conformeront pas à ces conditions ne recevront pas de réponse.

SOUTIEN DE FAMILLE TUE.—COMPENSATION AUX DÉPENDANTS.

QUESTION.—Mon garçon s'est tué à son travail.

Est-ce que j'ai des droits de la Commission des accidents du travail, j'ai huit enfants, je suis cultivateur.

Si la Commission des accidents du travail m'accorde un montant, est-ce que je perds mes droits sur la compagnie?

"Un Abonné"

REPONSE.—Par le seul fait que votre fils est mort vous n'avez pas le droit à une indemnité.

S'il donnait ses gages pour le soutien de la famille c'est différent. Dans tous les cas vous avez droit à \$125.00 pour frais funéraires.

Les dépendants sont les membres de la famille d'un ouvrier qui au moment de l'accident vivaient entièrement ou partiellement de son salaire.

Lorsque l'accident a causé la mort d'un ouvrier, ses dépendants ont droit à une somme raisonnable proportionnée à la perte pécuniaire subie par eux à raison de cette mort.

Vous ne pouvez pas avoir les deux recours contre la Commission et la compagnie.

Vous devez choisir.

ELECTION MUNICIPALE IRRÉGULIÈRE

QUESTION : Que pensez-vous d'une élection municipale tenue comme suit :

Deux candidats en nomination pour la mairie, quatre candidats pour trois sièges de conseillers, le bureau de scrutin a ouvert ses portes passé 9 heures.

A certains moments il y avait plus de 7, 8, 10, 25 dans la salle du scrutin, deux sur la même table, pour marquer leur bulletin, on a manqué de bulletins, quelques personnes de bonne volonté firent des bulletins de votes à la plume, etc. ?

"X. Y. Z."

REPONSE : Si toutes les irrégularités que vous mentionnez dans votre lettre sont réelles, il y a lieu de contester l'élection dans les 30 jours qui suivent la date de l'élection.

Toute élection de maire ou de conseiller local, faite par les électeurs, peut être contestée par un électeur, pour cause de violence, de corruption, de fraude ou d'incapacité, ou pour défaut d'observation des formalités essentielles.

SECRETARE TRESORIER

QUESTION : Un secrétaire-trésorier qui a été trouvé en déficit en mars 1933, pour un montant assez élevé, et est quand même employé par le conseil, son déficit restant toujours le même.

Ce déficit sera-t-il prescrit en 1938 ?

De quoi sont passibles les conseillers qui laissent faire un tel état de chose.

"X. Y. Z."

REPONSE : Toute action ou réclamation contre le secrétaire-trésorier résultant de sa gestion se prescrit par cinq ans à compter du jour où le reliquat a été dénoncé au conseil par le vérificateur.

Dans les quinze jours qui suivent la signification à lui faite de la copie du rapport, le secrétaire-trésorier doit acquitter le montant dont il a été trouvé reliquaire ainsi que le montant des frais et déboursés du vérificateur.

Si le secrétaire-trésorier refuse ou néglige de se conformer aux prescriptions de l'article 645, il peut être poursuivi par la corporation ou par tout contribuable intéressé, et être condamné à payer le montant dont il s'est reconnu ou dont il sera déclaré reliquaire par le tribunal et, en sus, toute autre somme que le tribunal peut lui imposer, ainsi que les frais de la poursuite.

Cette condamnation entraîne la contrainte par corps.

Les dispositions du présent article s'appliquent également au cas où le secrétaire-trésorier s'est déclaré ou reconnu reliquaire dans un acte de reddition, de redressement ou de réformation de comptes accepté par le conseil.

Les dispositions du présent chapitre n'affectent en aucune manière le recours de la corporation en vertu du cautionnement que le secrétaire-trésorier fournit conformément aux articles 151 et suivants.

LOUAGE DE TERRE MERE SIGNANT POUR LE PERE

QUESTION : — Mes parents ont loué leur terre en octobre dernier.

Etant donné qu'ils n'ont pu de mémoire et se trouvant un peu étonnés de peur de manqué leur marché, ils firent une sorte de liste qui devait servir de bail en attendant de pouvoir faire mieux.

Ce papier a été signé par le locataire et par ma mère (mon père ne l'a pas signé mais il était présent).

Ce papier a-t-il une valeur ?

"Un abonné, membre de l'U. C. C."

REPONSE : Je crois qu'il serait préférable pour vous de voir un avocat.

Dans une partie de votre lettre vous dites que le document était un projet de bail et dans une autre partie vous dites aussi qu'il a été signé par la femme, avec autorisation de son mari, autorisation verbale, mais autorisation quand même.

Il semblerait que ce document est un bail liant les deux parties.

La date du paiement du bail n'étant pas mentionnée sur le contrat il s'ensuit que le montant est payable à la fin du bail.

On peut le faire annuler si le locataire néglige de remplir les conditions y mentionnées, ou encore les obligations auxquelles il est obligé en vertu de la loi, en sa qualité de locataire.

Quant à la coupe du bois, il n'a pas le droit de couper du bois ailleurs qu'aux endroits désignés par le locateur, sur le premier bail, ce que je crois, le locataire n'est pas obligé de signer le 2^e écrit qu'on lui présente.

Il est impossible pour le locateur de renvoyer le locataire comme ça sans raison, il lui faudrait faire annuler le bail et se servir d'un avocat.

DROITS DE SUCCESSIONS

QUESTION : — Quel montant, un neveu doit-il payer au gouvernement, sur une succession d'environ \$2,000.00, léguée par son oncle, l'oncle et le neveu portent le même nom de famille en ligne directe ?

"Un abonné de l'U. C. C."

REPONSE : Pour \$2,000.00 une telle succession doit payer \$101.60 soit 5.08%.

VENTE DE CHEVAL RECOURS DU VENDEUR

QUESTION : J'ai acheté un cheval le printemps dernier au montant de \$125.00 avec le harnais.

A l'achat du cheval j'ai donné un acompte, sans aucun papier, car je ne voulais pas faire de papier.

Depuis ce temps je lui ai fait deux paiements.

Le vendeur voudrait me faire signer un billet, et je ne veux pas.

Si je ne lui fais pas de billet a-t-il le droit de venir chercher le cheval ?

"Un abonné E. B."

REPONSE : Il n'a pas le droit d'aller chercher le cheval. Il peut vous poursuivre pour la balance due, prendre jugement et saisir ce que vous avez de saisissable y compris votre terre pour faire vendre et se faire payer.

Il est indifférent que vous ayez signé un billet ou des papiers.

DEPLACEMENT DE CHEMIN D'HIVER

QUESTION: La municipalité entretenait un chemin d'hiver dans le champs voisin de la route pour éviter l'encombrement, dans le champ voisin de la route refuse de donner un chemin à cet endroit pour en entretenir un autre à une vingtaine d'arpents plus loin, pour retomber ensuite dans cette route.

Cette route accommodait la majorité des gens, sans s'occuper des autres cultivateurs.

Est-ce qu'un conseil a le droit d'éloigner ainsi un chemin de la route ordinaire?

"Un abonné"

REPONSE : Le conseil doit administrer pour le bien commun même si cela ne fait pas l'affaire de quelques uns.

Il doit donc agir avec justice générale.

Ses pouvoirs quant aux chemins d'hiver sont définis à l'article 480 du code, qui déclare :

Les chemins d'hiver sont tracés avant le premier décembre de chaque année, aux endroits fixés par l'inspecteur d'après les instructions du conseil, si ce dernier juge à propos d'en donner.

Ce tracé se fait au moyen de balises ayant au moins cinq pieds de hauteur, plantées dans le sol de chaque côté du chemin, à une distance de pas plus de trente six pieds l'une de l'autre, sur chaque ligne. Si le chemin est tracé en voie double, un rang de balises doit être planté de la même manière entre les deux voies.

Les chemins de front sont tracés par les personnes tenues aux travaux de ces chemins, et les routes par l'inspecteur municipal.

Nonobstant les dispositions du présent article, une corporation municipale pourra, par règlement se dispenser d'ouvrir ou entretenir un chemin d'hiver, conduisant seulement à des propriétés inhabitées entre le premier janvier et le premier avril.

LOI DES CONCORDATS

QUESTION : Un cultivateur s'est mis sous la loi du Concordat, il est dit (entre autre) que le débiteur devra payer ses taxes régulièrement.

Or ses taxes sont arriérées de 1933 à 1934, de 1934 à 1935, et de 1935 à 1936, et en décembre il n'en a seulement payé une partie. Est-il obligé de payer clair jusqu'à date ?

"A. B. C."

REPONSE : Oui.

QUESTION : Comme il n'a pas tout payé ai-je le droit de prendre possession de la terre sur laquelle j'ai une hypothèque ?

REPONSE : Vous n'avez pas le droit de prendre la terre. Vous avez droit de demander qu'il soit déclaré en faillite.

S'il est mis en faillite, alors le syndic vous remettra la propriété comme dans un cas de cession.

Le paragraphe 2 de l'article 2 de la loi des concordat déclare :

PRIX REDUITS

pour verres \$2.95



N'envoyez pas d'argent

Fournissez-nous l'occasion de vous prouver combien ces verres permettent de lire les caractères fins — de coudre et de travailler avec confort — ou de voir au loin. Essayez-les. Si vous trouvez que ces lunettes ne sont pas meilleures que celles qui se vendent ailleurs à prix beaucoup plus élevés, retournez-les. Pas d'engagement.

Mettez ce coupon à la poste

GREAT WEST OPTICAL CO.

Dépt. 5, Toronto

Envoyez-moi des détails sur vos nouvelles lunettes "Marvel Sight" et une carte d'essai gratuite.

Nom

Adresse

..... âge

A moins qu'il ne soit autrement prévu ou que le contexte n'exige une interprétation différente, les expressions contenues dans la présente loi ont la même signification que dans la Loi de Faillite, et la présente loi doit se lire et s'interpréter comme formant une seule loi avec la Loi de Faillite, mais elle a pleine vigueur et effet nonobstant les dispositions contenues dans La loi de Faillite; et les dispositions de la Loi de Faillite et les règles de faillite, sauf les stipulations contraires de la présente loi, s'appliquent mutatis mutandis lorsqu'il s'agit de procédures instituées sous l'empire de la présente loi, y compris les assemblées de créanciers.

COUR DES COMMISSAIRES

QUESTION : Un greffier de la cour des Commissaires, d'une paroisse voisine, m'a avisé par lettre, de me rendre, à une date déterminée à la cour, pour une cause qui devait passer le jour même.

Alors je me suis rendu, la cour n'a pas paru.

J'ai payé \$3.50 de taxi pour m'y faire conduire.

Ai-je le droit de me faire remettre ce montant ?

"Triste Sire"

REPONSE : NON, vous n'avez pas ce droit la cour agit au nom du Roi qui ne peut jamais avoir tort.

QUESTION DE BOIS

REPONSE :

A "Désireux de savoir"

Cela dépend des expressions contenues dans vos contrats.

Le roulant est-il décrit pour comprendre toute chose mobilière?

Si oui, alors ce bois est compris.

Alors si aucune expression générale ne l'inclut, il appartient au vendeur.

PEAUX VERTES

Prix fournis par la maison A. Pion & Cie, 547, rue St-Vallier, Québec

Peaux de boeufs, 50 lbs et moins 9½cts la lb, moins 2 lbs par peau.

Les peaux de 52 lbs et plus sont prises à 50 lbs net.

Peaux de veaux engraisés, 8 à 12 lbs 13½cts la lb, moins 1 lb par peau.

Peaux de veaux engraisés, moins de 8 lbs \$1.05 cts la peau.

Peaux de kips de campagne, de 7 à 15 lbs 10 cts la lb, moins 1 lb par peau.

Peaux de veaux de campagne, de 40cts à 95 la peau.

Peaux de chevaux, de \$1.00 à \$2.75 la peau.

Peaux de moutons, de 05cts à \$1.00 la peau.

Ces prix sont pour des peaux de première qualité. Peaux endommagées, séchées sont payés à leur valeur.

Prix garantis jusqu'au 13 février 1937.

A. PION & CIE,

547, rue St-Vallier, Québec.

3 février 1937

Résidence : St-Eustache
Bureau : 7 à 8 P.M.

Charles-Henri Lalonde
C.R. — K.C.
AVOCAT BARRISTER

Edifice-Tramways-Building
Ouest — 159 — Craig-West
Montréal



Le commerce MONDIAL SE RANIME

Il semble que le commerce mondial est enfin sorti de sa léthargie; les neuf premiers mois de 1936 accusent une augmentation sur l'année précédente. Il n'a pas cependant tenu tête au redressement qui s'est produit dans les différents pays. Ce fait indique que beaucoup des forces qui entravaient le commerce international en ces dernières années n'ont pas encore disparu, il s'en faut de beaucoup. Il est encourageant pour les Canadiens de constater que le commerce de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis a augmenté, car ces deux pays constituent le marché principal pour les produits canadiens d'exportation. La question des conditions du commerce international est soigneusement analysée dans le quatrième rapport sur la Situation agricole et les prévisions, qui est publié par les Ministères fédéraux de l'Agriculture et du Commerce et de l'Industrie.

Le commerce des produits agricoles ne s'est ramené au même point que celui des autres pays, sans doute parce que les pays qui étaient normalement considérés comme des importateurs de produits agricoles ont varié leurs productions. Pour des raisons économiques, politiques, militaires et sociales, ces pays qui se trouvent principalement dans l'Europe occidentale ont encouragé une production croissante de denrées alimentaires au pays même; ils l'ont fait en relevant les tarifs et en apportant beaucoup de nouveaux obstacles au commerce. Il semble que ces barrières se soient quelque peu abaissées en ces derniers mois, et ce changement d'attitude donne un aspect un peu plus réjouissant à la situation du commerce mondial. Un autre trait qui tend à soulager la situation est l'adoption d'accords commerciaux spécialement entre les Etats-Unis et le Canada.

L'incertitude du change est un facteur qui a retardé le commerce mondial en ces dernières années, et la décision de la France de dévaluer le franc, en coopération avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, a stabilisé les changes étrangers.

Pendant l'année fiscale finissant le 31 mars 1936 le Canada a exporté des produits agricoles pour une valeur de \$290,488,000. C'était là une augmentation de 10.7 pour cent sur l'année précédente. Environ 64 pour cent des matériaux de ferme exportés vont sur la Grande-Bretagne et 21 pour cent sur les Etats-Unis.

Le bulletin "Situation agricole et prévisions pour 1937", qui traite de tous ces produits agricoles importants, est distribué par le Bureau de Publicité et d'Extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, et on peut l'avoir gratuitement.

Excursions dans l'Ouest

M. C. P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association annonce que les chemins de fer canadiens consentiront des tarifs réduits, du 20 février au 6 mars inclus, de l'est à l'ouest du Canada. Les billets sont valides pour 45 jours.

11^{ème} Cours à Domicile de l'U. C. C.

Tous droits réservés

OFFICE DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

de

L'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne

1^{ère} Partie

LE JARDIN POTAGER

16^{ème} Leçon

Culture des légumes foliacés

par l'abbé Gérard BOSSE, B. S. A.

"Reproduction interdite."

Exigences générales.

Tous les légumes foliacés demandent beaucoup d'azote (154) et bénéficieront énormément d'un ou deux arrosages au purin (dilué 1 partie dans 2 parties d'eau) au cours de l'été. Ce sont également à peu près tous des plantes qui redoutent les sécheresses et qui profiteront beaucoup mieux si on peut les arroser de temps à autre, au cours des sécheresses surtout. On devra les sarcler souvent pour tenir le sol bien meuble, et faire bien attention pour ne pas briser les racines pendant les sarclages. Il est préférable de ne jamais sarcler le matin, alors que les feuilles sont rigides et cassantes; mais plutôt dans l'après-midi d'une belle journée.

Les choux.

Les choux d'été, choux-fleurs, choux de Bruxelles se sèment ordinairement à l'intérieur, à la fin de mars ou au commencement d'avril, pour les repiquer à 2 pouces de distance 3 semaines après la semence. Les choux d'hiver seront semés vers la fin d'avril, en couche-chaude; ou même en pleine terre, alors que le sol est un peu réchauffé. Les choux sont très résistants au froid.

Les plants de choux, de même que les plants d'oignon et de poireau, lorsqu'ils sont semés en couche, demandent beaucoup d'air et pas trop d'eau pour faire des plants robustes. Alors on les séparera des autres plants de la couche par une cloison étanche afin de pouvoir les arroser et les aérer selon leurs besoins propres.

A la plantation en pleine terre, les choux seront placés à 18 ou 24 pouces entre les rangs et 12 à 15 pouces sur le rang. On pourra les planter dès que les dangers de grosse gelée sont passés.

Choux d'été. (485)

Avec un paquet de graine, on pourra avoir 40 à 60 bons plans de c. d'été. Et on pourra commencer à récolter, pour les besoins de la table, dès que les plus beaux auront développé une pomme assez grosse et un peu ferme. Si, au moment de la récolte, on a soin de couper la tige juste au-dessous de la pomme, et de laisser là la racine et les grosses feuilles, on pourra, à l'automne, récolter sur cette racine 2 ou 3 petits choux très durs qui ne se conserveront que très peu cependant.

Variétés à pomme pointue: "Express", "Coeur de boeuf"; à pomme ronde: "Golden Acre", "Copenhague".

Le chou-fleur. (487)

Il est plus difficile à cultiver que les autres choux, et légèrement plus sensible au froid. Dès que la fleur commence à se former, il faut la protéger contre les rayons du soleil en attachant les grandes feuilles au dessus de la pomme. Le chou-fleur est bon à récolter dès que la pomme est suffisamment développée et alors qu'elle est encore à grains serrés. Si on retarde trop, le chou-fleur perdra toute sa qualité.

Variétés: "Boule de neige", "Erfurt".

* Les chiffres réfèrent toujours aux numéros de paragraphe du Manuel "Les Champs" où les mêmes questions sont traitées plus en détail.

Le chou d'hiver. (485)

On ne doit pas semer trop à bonne heure si on ne veut pas que la pomme se fendille à l'automne. Et lorsque ce défaut apparaît, on renverse le chou à demi pour le déraciner en partie. Deux paquets de graine donneront assez de bons plants pour les besoins d'une famille moyenne. Les choux d'hiver seront récoltés très tard à l'automne.

Variétés: "Boulet de canon", "Danois".

Le chou de Bruxelles. (486)

On devrait avoir, dans chaque jardin, une vingtaine de ces choux qui font d'excellentes petites pommes tout le long de leur tige. Ils doivent être semés en même temps que le chou-fleur; on en sèmera à peu près 1/2 paquet. Il est préférable de tailler, vers la fin de juillet, les grosses feuilles et la tête de chaque plant pour encourager le développement des petites pommes. La récolte peut commencer dès que les petites pommes du bas de la tige sont fermes et ont 1 pouce de diamètre.

Variétés: "Demi-nain amélioré".

La laitue. (488)

On devrait se procurer, au printemps, 1 paquet de graines de laitue frisée et 1 de laitue pommée, dont on sèmera le tiers dès que la terre est un peu réchauffée. C'est une culture très résistante au froid. La laitue poussera très vite, et sera beaucoup plus succulente si on l'arrose souvent. Dans les très petits jardins, la laitue sera semée à 8 ou 12 pouces entre les rangs, et la laitue pommée sera éclaircie à 6 ou 8 pouces si on veut qu'elle pousse bien. La laitue frisée est récoltée dès que les feuilles sont suffisamment développées en les coupant à la base sans attaquer la tige qui repoussera d'autres feuilles. La laitue pommée sera récoltée dès que les pommes sont bien développées et commencent à durcir. On coupe alors la tige juste au-dessous de la pomme. Il est fort conseillé de faire 2 ou 3 semis à 10 jours d'intervalle si on veut toujours avoir un bon produit, car la laitue monte facilement à graine, et perd toute sa qualité.

Variétés frisées: "Simpson", "Grand Rapids"; Pommée: "Sans Rivale".

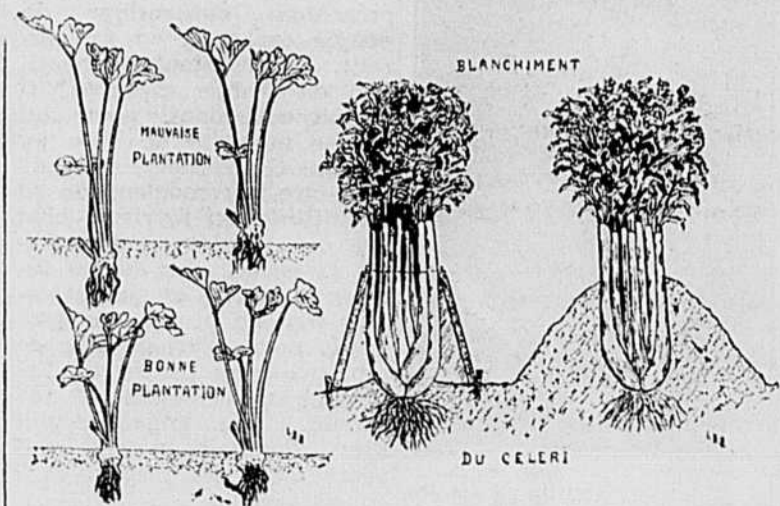
Les épinards. (494)

Les épinards se sèment comme la laitue à 8 ou 12 pouces sur le rang et en 2 ou 3 fois à 10 jours d'intervalle. Un paquet pourra suffire pour les besoins de la table. On devra récolter les feuilles, en les coupant près de la tige, dès que le plant a développé 5 ou 6 feuilles.

Variétés: "Bloomsdale", "Juliana".

Le céleri. (496)

Il doit être semé assez à bonne heure, en couche-chaude, car la germination de cette graine est très lente (15 jours parfois) et la durée de végétation est de 4 mois environ. Il sera toujours mieux de faire tremper la graine 2 ou 3 jours avant de semer. Les jeunes plants ne doivent pas subir de refroidissement, ce qui les porterait à monter à graine au cours de l'été. Trois semaines après la levée, le céleri sera repiqué en couche à tous les 2 pouces et il sera planté à demeure lorsque tout danger de gros froid sera passé. On le plantera à tous les 4 ou 6 pouces sur le rang et à 18 ou 24 pouces entre les rangs. (497)



(Suite à la page 12)

(Suite de la page 11)

Il n'y a que 2 moyens pratiques pour blanchir le céleri (198) dans les potagers. On utilisera deux planches de 12 pouces de large qu'on placera comme l'indique la vignette ci-haut donnée: ou bien on utilisera un tuyau à drainage pour chaque plant. Mais quand les chaleurs seront passées on pourra blanchir en réchauffant fortement avec de la terre. 3 ou 4 semaines suffisent pour obtenir un bon blanchiment.

Variétés d'été : "Plume Blanche" qu'on en ait quelques pieds, il est très hâtif "Plein Blanc Doré" ou "Phénoménal", on en sèmera un bon paquet, c'est un céleri excellent pour l'automne. Le "Géant Pascal". Céleri d'Hiver qui est excellent mais difficile à blanchir.

Le poireau. (525)

Le semis peut se faire en pleine terre à raison de 1 once pour 100 pieds de sillon; mais il est toujours préférable de semer en couche vers la fin de mars. Les feuilles du jeune plant sont coupées à 2 1/2 pouces du sol 2 ou 3 fois avant la plantation à demeure qui se fait alors que les grosses gelées sont passées. On plante à 3 pouces sur le rang et 12 pouces entre les rangs dans les petits jardins. Il est préférable de planter dans un sillon de 3 pouces de profondeur afin de pouvoir réchauffer de temps à autre pendant la végétation.

Variétés : "Monstrueux de Carenton", "Long de Mézière".

Herbes condimentaires.

On aura soin de semer au moins un petit bout de rang de persil et de sariette dans la sole des légumes foliacés. Ils sont placés à 8 pouces entre les rangs dans les petits jardins, et récoltés dès que le développement des feuilles le permet.

La rhubarbe. (505)

On devrait pouvoir rencontrer dans un coin quelconque de tout potager 6 à 10 belles talles de rhubarbe. C'est une plante très rustique, qui, une fois plantée, produira pendant 10 à 12 ans. Elle se multiplie par division des talles. Alors, on en demandera au voisin, s'il en a une belle variété qui aurait besoin d'être divisée parce que trop vieille; ou bien on en achètera chez le marchand de graines. Cette plante exige un terrain profond et bien fumé. On ne pourra récolter qu'après 1 ou 2 ans de plantation. On aura soin de couvrir les talles de bon fumier à chaque automne et on mélangera ce fumier à la terre au printemps suivant.

Variétés : "Victoria", "McDonald".

QUESTIONNAIRE :

- 1.—Quelles sont les exigences spéciales des légumes foliacés ?
- 2.—Comment cultiver les choux de Bruxelles ?
- 3.—Comment blanchir le céleri en été?... à l'automne ?
- 4.—Quels sont les soins à donner aux choux-fleurs ?
- 5.—Donnez une bonne variété de choux d'été, d'hiver, de laitue, de poireau.
- 6.—Comment cultiver la rhubarbe ?

ELU DIRECTEUR



M. Jean ROLLAND qui a été élu, ces jours derniers, au Conseil d'Administration de la Banque Provinciale du Canada.

Chez nous et ailleurs

(Suite de la page 2)

présentant authentique du peuple espagnol, on fait erreur. Représentant authentique du peuple espagnol? il n'avait cependant pour lui qu'une minorité de voix au scrutin. Gouvernement légal? Peut-être, au moment de sa constitution en février, — bien que des juristes aient exprimé là encore des doutes sérieux — mais, en juillet, après tant de preuves de passivité, nous devrions dire de complicité, au milieu de l'anarchie universellement répugnante, ce gouvernement Front Populaire n'avait plus aucun droit au respect et à l'obéissance.

L'Ordre Nouveau
le 30 janvier, 1937

L'élevage du lapin

Vous vous êtes souvent demandé déjà, vous qui habitez dans les villes et qui possédez un lopin de terre ou simplement une cour, s'il vous serait possible d'augmenter vos revenus par l'exploitation d'une petite industrie qui nécessiterait pas tout votre temps au début.

Vous messieurs les cultivateurs avez-vous songé à intéresser tout particulièrement les jeunes de moins de 16 ans en leur créant une occupation sur la ferme qui leur procurerait des bénéfices et ainsi leur ferait aimer la terre davantage.

Evidemment il y a plusieurs petites industries connexes qui se rattachent à l'agriculture et qui peuvent être exploitées avantageusement à la campagne et dans les villes, mais il y en a une qui est plus intéressante que les autres en ce sens qu'elle requiert un tout petit capital pour commencer, et sur laquelle je voudrais vous entretenir pendant ces quelques instants — c'est l'élevage des lapins au point de vue commercial c'est-à-dire pour la chair et la fourrure.

Mais avant d'entreprendre n'importe quel genre d'affaires, il faut de toute nécessité, si nous voulons réussir et progresser, connaître s'il y a des marchés rémunérateurs pour écouler les produits que nous procurera l'industrie que nous exploitons, en un mot la première question que l'on se posera avant d'entreprendre l'élevage des lapins est celle-ci :

L'ELEVAGE EST-IL PAYANT ?

Avant de répondre un "oui" spontané, qu'il me soit permis de redire, ce que j'ai déjà démontré dans des causeries antérieures, que dans tous les pays au monde la cuniculture occupe une place prépondérante parmi la petite industrie et il est un fait certain que si l'élevage des lapins n'était pas payant, il ne serait pas aussi florissant dans ces pays. Donc il est évident qu'il sera également payant ici dans la province de Québec, parce que nous avons les marchés à notre disposition qui nous permettent d'écouler avantageusement les produits qui découlent de l'élevage des lapins à savoir :

LA VIANDE

La viande de lapin est le point basique de l'élevage. La demande dans les localités où le public connaît ses qualités dépasse toujours l'approvisionnement. Dans la province de Québec des villes comme Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et autres centres, offrent des possibilités très intéressantes pour la viande de lapin, et nul doute que dans un avenir prochain, quand nos gens sauront apprécier les qualités de cette viande, notre industrie sera des plus prospères.

Mais me direz-vous où écoulerez-vous notre viande de lapin? — Actuellement toute la Province entière ne peut fournir le seul marché de Montréal. Deux seules maisons sont prêtes à prendre 500 lapins par semaine. Il y a dans la ville de Montréal 1,400 bouchers environ, supposant que chaque boucher prendrait UN SEUL lapin par semaine, nous pourrions écouler dans un an pour une seule ville 72,800 lapins. Tous les hôpitaux, les hôtels, les restaurants, les salles à diner seraient disposés à en servir à leurs clients en autant que nous pourrions les fournir régulièrement. Nous pourrions disposer aussi de notre viande en la mettant en conserves; l'Australie exporte bien à Montréal sa

viande de lapin, alors pourquoi la nôtre ne trouverait-elle pas preneur ?

Que notre industrie reposerait seulement sur la viande comme c'est le cas aux Etats-Unis où l'industrie repose 90% sur la chair, d'après la ferme expérimentale cunicole américaine, elle serait intéressante pour le cultivateur et l'éleveur, mais à cause de notre climat nous avons une autre source de revenus :

LES FOURRURES

À côté de la diminution rapide et progressive des animaux sauvages, la vraie raison pour laquelle la fourrure du lapin est devenue en si grande demande, est la facilité avec laquelle elle peut être travaillée pour l'imitation des vraies fourrures. Les peaux de lapin, bien teintées et bien tannées, sont légères, confortables et durables; en plus elles se prêtent admirablement bien à la fabrication des garnitures pour robes et manteaux.

Les fabricants de feutre et les manufacturiers de chapeaux et de gants sont maintenant très intéressés dans le poil et le cuir du lapin. Si les peaux sont de qualité inférieure, c'est-à-dire celles qui ne peuvent être employées comme fourrures, on enlève, par des produits chimiques, le poil qui sert ensuite à la fabrication du feutre. Le cuir ainsi dépouillé est employé pour la confection des gants ou sert pour faire de la colle. À côté de tous ces avantages qu'offrent les peaux de lapin, il n'est pas surprenant de constater que la consommation mondiale de cette fourrure augmente toujours chaque année. En 1936, c'est-à-dire cette année, les marchands de fourrures de Montréal seulement ont importés de l'Europe 1,500,000 peaux. La plupart de ces peaux ont été repassées et teintées par une firme spécialiste située à Montréal, dont la capacité de fabrication journalière est au minimum 4,000 peaux. Cette firme emploie actuellement 85 ouvrières et fabrique 1,000 peaux par jour. Si nous étions en mesure de la fournir de peaux, son personnel serait de 200 ouvriers au lieu de 85.

D'après les statistiques du Gouvernement Fédéral, les importations de peaux brutes pour le Canada en 1933 étaient de 2,500,000 peaux, mais la mode depuis cette année-là ayant exigé l'emploi croissant de peaux de lapin comme garnitures pour manteaux, robes etc., la quantité importée cette année dans tout le Canada doit certainement ne pas être moins de 4 à 5 millions de peaux.

En prenant la valeur de ces peaux à environ 20 cents (prix excessivement bas), la valeur du total d'importations serait de UN MILLION de dollars, et ceci ne comprend pas les peaux teintées en Europe dont deux maisons à Montréal emploient annuellement environ 500,000.

Donc aucune inquiétude pour nos éleveurs québécois pour alimenter ce marché parce que nous ne pourrions jamais fournir à la demande toujours croissante des peaux de lapin. À côté du marché de la viande et de la fourrure il y a un autre produit qui est plus spécialement intéressant pour nos fermières, c'est celui de :

LA LAINE

La laine du lapin Angora est plus fine, plus soyeuse et plus dispendieuse que n'importe quelle autre. Elle est peignée et tondue sur le dos de l'animal et est ensuite travaillée dans différentes

fabriques. Cette laine est particulièrement désirable pour la confection de vêtements pour les bébés et les invalides, parce qu'elle est douce et ne contient pas de teinture. Elle a la faculté de transmettre la chaleur aussitôt qu'elle touche à la peau. L'élevage du lapin Angora au Canada comme aux Etats-Unis semble se populariser de plus en plus et l'avenir en est des plus intéressant parce qu'il n'est pas plus difficile que celui du lapin à fourrure, si ce n'est qu'il requiert plus de soins parce qu'il faut peigner l'animal une couple de fois par semaine afin de conserver la laine en bon état.

Cette laine pourrait être cardée et filée chez-nous et vendue dans les grands centres; elle se vend actuellement à Montréal 30 dollars la livre et les marchands l'importent de France et d'Angleterre.

M. J.-H. Marcolte dans son livre "Osons" nous fait remarquer qu'en plus des nombreux avantages que nous avons dans notre province pour l'élevage du lapin, nous vivons à côté d'une population de cent trente millions d'habitants, et nous du Québec qui avons des marchés à profusion, un climat idéal et des plus favorables à l'élevage, nous n'avons pas cru mieux faire à date que d'importer du lapin quasi-sauvage des forêts de l'Australie. Et cependant, mesdames et messieurs, nous pourrions produire un million de lapins par an ce qui se traduirait pour notre Agriculture par un revenu d'au moins 500,000 dollars. Donc le premier besoin qui s'impose est de produire, d'une production intense je dirais, et l'écoulement de cette production se fera très facilement.

Mais comment produire d'une manière pratique et payante? Si les cultivateurs et les éleveurs n'ont pas réussi à venir jusqu'à maintenant à faire l'élevage du lapin sur une base commerciale et à en retirer des profits, c'est peut-être à cause du manque de connaissance précise; mais c'est surtout parce qu'ils n'ont pas donné à la cuniculture toute l'attention qu'elle mérite. En effet quelle propagande a-t-on faite dans la Province de Québec pour populariser l'élevage des lapins ?

La cuniculture, comme industrie connexe, est appelée à jouer un rôle dans l'avenir économique des jeunes cultivateurs parce que la mise de fonds est minime, l'élevage est facile et intéressant et les profits en sont appréciables. Mais d'autre part, si nous voulons atteindre ce résultat, il faudra tout d'abord que tous coordonnent leurs efforts vers un même but. Il faudra également de l'étude et de la persévérance, et dans ces temps de crise je vous demande dans votre intérêt messieurs les cultivateurs de resserrer vos rangs par vos points de contact plutôt que par vos points de divergence. Il faudra aussi de l'étude et de la persévérance, et cette tenacité qu'on mettra à développer chez nous cette petite industrie aujourd'hui, peut vouloir dire demain, et qu'on y songe bien, Mesdames et Messieurs, des commandes nouvelles — et ainsi d'éventuels profits pour notre agriculture québécoise.

Et pour terminer, je saisis l'opportunité qu'il m'est fourni à l'occasion de cette année 1936 qui bientôt ne sera plus, pour formuler des vœux pour la nouvelle année. Puisse 1937 marquer pour tous les cuniculteurs canadiens une ère nouvelle de succès et le commencement d'une industrie qui rendra service, j'en suis convaincu, à notre jeunesse agricole.

Maurice BLAIN.

Technicien cunicole.

LE COIN DES PETITS

Une reine inattendue

Quelques mois après que Montgolfier eut lancé dans les airs son premier ballon à air chaud, un de ses neveux arriva dans une ville du Poitou suivi d'un laquais porteur d'un énorme paquet. Il s'installe chez des cousins qu'il avait dans le pays.

En se promenant par la ville, il aperçut une tour en ruines surgissant au milieu d'un amas de vieux logis. Le voyageur examina cette tour et s'aperçut qu'elle servait de cheminée. Le tuyau sortant d'une usine en bas venait jusqu'au sommet de la tour.

Après avoir fait cette constatation, le neveu de Montgolfier déclara le soir à table :

— Bientôt, la fée Mélusine sortira de la tour en ruines et s'élèvera dans les airs.

On le crut ivre ou fou. Jamais personne n'avait encore entendu parler de choses s'élevant dans les airs et surtout de fées. Le jeune homme répéta :

— Oui, la fée Mélusine s'élèvera le 6 janvier au soir dans les airs; une fée immense, de trois toises de haut. Je convie toute la ville à ce spectacle !

Le jour des Rois, le voyageur porta, aidé de son valet, son énorme paquet sur la tour. C'était une femme en papier. Il la plaça sur la cheminée pour qu'elle se gonflât d'air chaud. Et, en effet, à 7 heures du soir, les habitants stupéfaits virent dans la vague leur des reverbères, une femme grandir puis sortir de la tour. Elle avait une robe rose et portait un grand chapeau.

Lorsque la femme, qu'on croyait être la fée Mélusine, s'éleva dans les airs, ce fut du délire. Tout le pays salua cette apparition qu'on trouvait si extraordinaire, mais qu'il eût été bien facile d'expliquer six mois plus tard.

Emportée par la brise, la fée Mélusine passa au dessus de la ville et s'en alla dans les airs, au-dessus des prairies et des champs, tantôt vite, tantôt doucement, rasant le sol ou filant dans l'espace.

Ce jour-là, dans la maison des Barvel, une douzaine de bons bourgeois avaient fêté les Rois. La maison se trouvait isolée dans la campagne. Le roi élu était un commerçant nommé Tardiveau. Il avait posé crânement sur sa tête une couronne en papier doré et il criait :

— C'est moi le roi ! Vive le roi !

Il était un peu gris, le bon Tardiveau, et il cria :

— Où est la reine ?

Or, il n'y avait pas de femme dans l'assistance.

— Il me faut une reine, déclara Tardiveau.

Et ses compagnons répétèrent :

— Il nous faut une reine !

Tous sortirent pour chercher une reine.

Comme ils arrivaient sur la terrasse, un gamin cria, blême de peur :

— La v'là, la reine !

Et il montrait le ciel. En effet, la fée Mélusine venait dans les airs, très grande avec sa robe rose et son vaste chapeau. Elle passa très vite, et, comme une corde traînait après elle, afin qu'on pût l'arrêter, elle accrocha le malheureux Tardiveau.

Un cri d'épouvante se fit entendre. La reine venait de saisir le roi avec une ancre et l'entraînait. Ah! il ne riait plus, le roi ! Il hurlait :

— A moi! à moi! Au secours! la fée m'emporte! Au secours !

Enfin, le monarque infortuné put se dégager et la reine continua seule sa route à travers l'espace. Elle passa bientôt au-dessus d'une cheminée d'où sortaient des étincelles et elle prit feu. Un incendie dans les airs !

Tout le monde fut malade de peur; mais le plus malade fut Tardiveau, qui pendant longtemps n'osa pas sortir de peur d'être encore enlevé !

ANIMAUX (faune de la Jungle)



LEOPARD. — Genre de mammifères carnassiers des régions tropicales, qui comprend les animaux appelés *jaguar* (Amérique), *once* (Asie boréale), *panthère* (Afrique) (Asie et ses archipels).

PYTHON. — Genre de reptiles non venimeux des régions chaudes de l'ancien monde. Certains atteignent jusqu'à 8 et 10 mètres de long, avec 0m80 de circonférence. Ils tuent leur proie en la broyant entre leurs puissants anneaux. Leur peau écailleuse et luisante est estimée en maroquinerie.

VAUTOUR. — Genre d'oiseaux rapaces. Les vautours sont de forts oiseaux au cou plus ou moins dénudé ainsi que la tête; à bec long et crochu. Ils vivent de cadavres d'animaux, préférant les charognes à toute autre proie.

COBRA. — Nom vulgaire des serpents indiens du genre *naja*, serpents à lunette et autres dont la morsure venimeuse est mortelle. Ils sont très redoutés aux Indes où ils font de nombreuses victimes.

TIGRE. — Le tigre est, avec le lion, le plus puissant des carnassiers; il abonde particulièrement dans le Bengale, l'Indo-Chine, Java et Sumatra. On chasse surtout le tigre pour sa peau, dont on fait des tapis.

ORANG-OUTAN. — Grand singe de Sumatra et de Bornéo. Les orangs-outans vivent par couple dans les forêts, sortant la nuit ou au petit matin pour chercher leur nourriture. Ils s'approprient assez facilement.

SEMNOPITHEQUE. — Genre de mammifères renfermant des singes élancés, à longue queue, gris ou fauves, qui vivent en grandes troupes dans les forêts des montagnes de l'Asie et de la Malaisie. Intelligents et sociables.

MARABOUT. — Genre d'oiseaux échassiers qui habitent l'Afrique et l'Inde. Les marabouts sont de curieux oiseaux au port ridiculement majestueux. Leurs plumes, duveteuses, sont recherchées pour la parure.

--- Crédit rural d'Etat ---

(Suite de la page 9)

Vous devez comprendre qu'il est de votre intérêt de restreindre autant que possible les cadres des org. d'Etat et cela par des moyens à votre disposition tels que :

- 1—Votre org. professionnelle l'U.C.C. pour les services d'ordre intellectuel et pratique concernant votre profession, l'org. de vos marchés et les assurances à prendre pour votre protection, celle de votre famille et de vos biens.
- 2—Votre coopérative pour l'obtention de meilleurs prix pour vos achats et vente.
- 3—La Caisse Populaire pour les crédits-argent

dont vous pouvez avoir besoin à certain temps de l'année.

XXXX

Cultivateurs, étudiez ces trois systèmes d'union, de coopération et de caisse populaire qui s'offrent à vous comme planches de salut; comprenez-les et ensemble discutez-en le pour et le contre puis, à votre intelligence et à votre sens pratique, je laisse le soin de répondre.

LES FILS DU SOL,
LA GORGENDIERE.

MARCHÉS

:- Vos Ventes :-

Animaux vivants	
Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi, le 1er février par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.	
PORCS VIVANTS	
Porc à bacon (Sélect)	
190 à 230 lbs	8.50 à 8.60
Prime de \$1.00	
Porc à bacon	
180 à 230 lbs	8.50 à 8.60
Porc à boucherie	
160 à 240 lbs	8.00 à 8.10
Porc léger	
120 à 160 lbs	8.00 à 8.10
Porc lourd	
240 à 270 lbs	8.00 à 8.10
Extra lourd	
270 lbs et plus	7.50 à 7.60
Truies	6.00 à 6.75
VACHES	
Choix	3.75 à 4.00
Bonne	3.25 à 3.75
Moyenne	3.00 à 3.25
Commune	1.50 à 1.75
Très commune	1.25 à 1.50
VEAUX DE LAIT	
Choix	9.50 à 10.00
Bon	9.00 à 9.50
Moyen	8.00 à 8.50
Commun	6.00 à 7.00
VEAUX DE CHAMP	
Bon	3.75 à 4.25
Commun	3.25 à 3.50
AGNEAUX DU PRINTEMPS	
Choix	9.00 à 9.25
Non castrés	7.00 à 7.50
Commun	7.00 à 7.50
MOUTONS	
Bon	4.00 à 4.50
Commun	2.50 à 3.00
BOUVILLONS	
Choix	6.00 à 6.50
Bon	5.50 à 5.75
Moyen	4.50 à 5.00
Commun	3.50 à 4.00
Com. léger	3.00 à 3.25

Ce qui se fait chez nous

Le 1er février, 1937.

CE QUI SE FAIT CHEZ NOUS

Il n'y a pas de moyen plus efficace pour me faire endéver que de me voir rabâcher continuellement ces sempiternels exemples de ce qui se fait de beau, de magnifique, de splendide, de mirabolant, en Angleterre au Danemark, en Suède, ou en Belgique, pendant que l'on ne cesse de ravalier le plus possible ce que quelques-uns des nôtres font chez nous.

La fable de la paille et de la poutre du bonhomme Lafontaine ne s'applique pas uniquement aux défauts que l'on voit chez son voisin. "N'est-il pas vrai également que nos efforts, nos travaux prennent l'apparence d'une paille aux yeux d'un trop grand nombre de nôtres, alors que les mêmes travaux, les mêmes efforts réalisés par d'autres prennent les dimensions d'une poutre. Personne n'est prophète en son pays".

On s'épate de ce que les Danois réussissent à faire en sorte que 90% de leurs porcs soient utilisables pour fins d'exportation. On ignore sans doute qu'il se trouve chez nos Canadiens français des habitants qui font tout aussi bien. En voulez-vous un exemple? Voici.

Il y a à Yamachiche un Syndicat coopératif dont l'animateur est Omer-E. Milot et où les membres l'an dernier ont obtenu les moyennes suivantes dans la classification de leurs porcs:

Choix	49.9%
Bacons	41.1%
Bouchers	6.0%
Légers	1.0%
Pesants	0.6%
Extra pesants	0.6%
Blessés	0.3%
Truies	0.4%
Castrats	0.1%

Les classes exportables étant celles de choix et de bacons il s'en suit que le pourcentage de qualité de la production des membres de Yamachiche est de 91%.

Ces résultats sont dus au travail des membres, à celui de M. Milot, ainsi qu'à celui de l'agronome Parenteau qui, il y a plus de dix ans, réorganisa de fond en comble la production porcine dans ce district.

En regardant un peu autour de soi on ne manquera pas de constater que nous pouvons faire, et de fait faisons chez nous, tout aussi bien que ce qui se fait de bien ailleurs. Sachons, à l'occasion, faire usage de nos langues, mais de grâce n'en abusons pas au détriment des nôtres et de nos oeuvres.

Alfred SAVOIE.

Un repas pantagruélique

Le Canadien National a servi l'an dernier, dans ses wagons-restaurants, plus de 750,000 repas. La viande la plus demandée a été le bœuf dont il a été servi plus de 55 tonnes; vient ensuite le poulet avec 22 tonnes. Parmi les légumes les pommes de terre prennent naturellement le premier rang avec 222 tonnes. Elles sont suivies d'assez loin, par les oignons. Quant aux pommes de laitue il en a été servie plus de 50,000.

La tarte est le dessert favori dans les wagons-restaurants, et parmi les tartes la tarte aux pommes est la plus demandée. L'an dernier les voyageurs ont consommé 55,000 pommes de cette façon.

Il a été aussi consommé, l'an dernier, sur les wagons-restaurants du Canadien National, 90,000 pintes de lait, 40,000 pintes de crème, 56,000 livres de beurre, 146,000 pains ordinaires et 700,000 petits pains.

TAUREAUX	
Choix	\$3.50 à \$4.00
Bon	\$3.25 à \$3.50
Moyen	\$3.00 à \$3.25
Commun	\$2.50 à \$3.00
TAURES	
Choix	\$5.00 à \$5.25
Bonne	\$4.00 à \$4.50
Moyenne	\$3.50 à \$4.00
Commune	\$3.00 à \$3.50
Animaux abattus	
PORCS	
la livre	
Porc frais	
175 à 225 lbs	09 3/4
Porc frais No 1,	
90 à 140 lbs	10 1/4
VEAUX	
Veaux de lait	.12
Veaux des champs	.07 1/2
OEUFS	
A Gros	.24
A médium	.22
A Poulette	.20
B	.20
C	.18
MIEL BLANC	
Chaudière de 5 lbs	.08 1/2
Chaudière de 30 lbs	.07 1/2
MIEL BRUN	
la livre	
Chaudière de 60 lbs	.06
POIS	
le minot	
Canadiens	2.55
FEVES	
le minot	
Canadiennes	2.70
PATATES	
Montagnes Vertes No 1	
80 lbs	1.35 à 1.40
Montagnes Vertes No 2	
80 lbs	1.10 à 1.15
Cobblers No 2 80 lbs	1.00 à 0.80
FOIN	
No 1	\$8.00 la tonne
No 2	\$7.00 la tonne

:- Vos Achats :-

FARINE DE PAIN	
Prix de gros, pris à Montréal	
a u char, en sacs	
Première patente	3.50
Deuxième patente	3.30
Forte à boulanger	3.25
Farine à pâtisserie	3.00
GRAIN MOULU	
le sac de 98 lbs	
Blé d'Inde moulu	1.75
Blé d'Inde concassé	1.75
ALIMENTS A BÉTAIL	
la tonne	
Son	34.00
Gru rouge	35.00
Midling	38.00
Farine de viande cuvée (60 pour cent)	70.00
Ecailles d'huîtres	13.00
Gravier	13.00
Farine fourragère	43.00
Gluten	35.00
Blé à engrais No 6 le minot	1.18
Avoine alimentation No 1	0.60
Avoine blanche No 3	0.58
Orge Canadien, Ouest No 3	0.95
Maïs Argentin	0.87
Sarrasin, le 100 lbs	1.75
SEL	
le sac	
En pierre (sac de 100 lbs)	1.00
Gros (sac de 140 lbs)	1.00
Fin (sac de 200 lbs)	1.40

TOURTEAUX	
la tonne	
De lin	40.00
De coton	45.00
Drèches de brasseries	33.00
ALIMENT A VOLAILLES	
Carona Grain à gratter	2.20
Carona Grain intermédiaire	2.50
Carona moulée à ponte 22%	2.70
Carona Concentré à volailles 35%	3.30
Carona Pâtée à reproduction	2.90
Carona à Pâté à croissance	2.65
Carona tout moulée Poussins	2.80
Carona Grain à Poussins	2.85
Carona moulée à engraissement	2.60
Carona moulée laitière 24%	2.25
Carona moulée laitière 18%	2.20
Carona Concentré Laitier 32%	2.45
Carona moulée pour goret	2.80
Carona concentré pour porcs	3.00
Carona moulée à veau	2.60
Norac grain à gratter	2.15
Norac Moulée aux oeufs 18%	2.45
Norac tout moulée à poussins	2.70
Norac tout moulée à croissance	2.50
Norac Grain à poussins	2.60

Demandez nos prix pour engrais chimiques et sur spécialités pour maladies des volailles.

Service des engrais chimiques

LE COMPTOIR COOPÉRATIF DE L'U. C. C., Ltée, offre à sa nombreuse clientèle les engrais simples et composés aux prix et conditions ci-dessous énoncés.

PRIX ENGRAIS CHIMIQUES SIMPLES

	En sacs de	Prix la tonne
SUPERPHOSPHATE 16% Acide Phosphorique	125 lbs.	\$16.50
SUPERPHOSPHATE 20% Acide Phosphorique	125 lbs.	19.00
MURIATE DE POTASSE 50% (K20)	200 lbs.	40.00
SULFATE DE POTASSE (K20)	200 lbs.	52.00
SULFATE D'AMMONIAQUE 20% Azote	200 lbs.	37.00
NITRATE DE SOUDE 15% Azote	100 lbs.	45.00
PHOSPHATE THOMAS 16% Acide phosphorique	Prix sur demande	

Des prix spéciaux seront donnés sur demande pour chars complets de Nitrate de Soude ou de Sulfate d'Ammoniaque.

ENGRAIS CHIMIQUES COMPOSÉS

Azote	Acide Phosphorique	Potasse	En sacs de	Prix la tonne
2	8	4	125 lbs.	\$20.50
2	8	10	125 lbs.	24.50
2	12	6	125 lbs.	23.50
2	12	10	125 lbs.	26.50
4	8	6	125 lbs.	25.00
4	8	10	125 lbs.	26.50
x5	8	7	125 lbs.	31.00
6	8	10	125 lbs.	30.00
9	5	7	125 lbs.	31.50

x Spécial pour Tabac avec Sulfate de Potasse.

PRIX F. A. B. QUEBEC, LEVIS, BELOEIL ET MONTREAL POUR

CHAR COMPLET DE 20 TONNES AVEC ESCOMPTE DE 5% AU COMPTANT

CONDITIONS

- 1.—Grouper les commandes et les ADRESSER DIRECTEMENT A NOTRE COMPTOIR afin de profiter des meilleures conditions de prix et de transport; les engrais simples et les engrais composés peuvent être expédiés sur le même char.
- 2.—Indiquer la date de livraison sur chaque commande. Il est accordé sur les prix ci-dessus, un escompte de 25 cents par tonne pour livraison avant le 28 février 1937. Sauf pour le Phosphate Thomas.
- 3.—Indiquer le nom de la banque sur laquelle on doit tirer traite, ainsi que l'adresse postale du consignataire.
- 4.—Les prix ci-dessus sont pour vente au comptant; un crédit de dix jours est consenti aux Syndicats de l'U. C. C. pour permettre la perception.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS ECRIRE AU

SECRETARIAT GENERAL DE L'U. C. C. 5817, Blvd Saint-Laurent, MONTREAL.

Beurre et fromagé

Prix de remise pour la semaine finissant le 28 janvier :

Beurre non classifié 24 1-2 net

Ces ventes sont faites par le Comptoir Coopératif Ltée.

Le Comptoir Coopératif

peut vous fournir à bonnes conditions :

Les engrais chimiques La tôle ondulée
Les engrais alimentaires Les treillages métalliques
La clôture de fils barbelés La peinture et le ciment

L'huile à moteur 100% pure, en bidons de 15, 30 et 45 gallons; en bidons de 5 gallons, \$3.75 F.O.B., Montréal.

Ecrivez au

**COMPTOIR COOPÉRATIF, LTEE
5817, rue St-Laurent,
Montréal.**

Le bois des colons

Attendu que la majorité des colons exercent aussi le métier de bûcherons;

Attendu qu'un grand nombre comptent pour leur subsistance durant les premières années de leur établissement sur la vente du bois qu'ils coupent dans leurs défrichements;

Attendu qu'à cause du manque d'organisation efficace, les colons sont obligés de sacrifier leur bois à des prix ridicules;

Attendu qu'il est opportun d'éliminer au plus tôt les intermédiaires afin que les colons bénéficient des meilleurs prix du marché;

Il est proposé par M. Arthur Brousseau, Duparquet, Secondé par M. Jean Perreault, Duparquet,

1.—Que l'honorable ministre de la Colonisation soit prié de créer un organisme destiné à négocier la vente du bois des colons et leur en obtenir les meilleurs prix.

2.—Qu'il fasse voter les subsides nécessaires à cette organisation et la mette en marche dès la présente saison de coupe;

3.—Que copie de cette résolution soit adressée à l'honorable Premier Ministre, à l'honorable ministre de la Colonisation et à l'honorable ministre des Terres et Forêts.

Adoptée unanimement.

Travail du dimanche

Attendu que le travail du dimanche, sans nécessité urgente, est une offense grave contre le troisième commandement de Dieu;

Attendu qu'une loi fédérale défend sous peine d'amende le travail du dimanche;

Attendu que les infractions nombreuses à ces lois se commettent dans presque tous les établissements d'exploitation forestière;

Il est proposé par M. Oliva Ayotte, Guérin, Secondé par M. Armand Lemieux, Rouyn.

1.—Que l'honorable Procureur Général soit prié de faire cesser ces déplorable abus;

2.—Qu'à cette fin, il nomme des inspecteurs qui visiteront les chantiers avec les pouvoirs nécessaires pour faire cesser ce scandale;

3.—Que ces inspecteurs coopèrent avec la Ligue du Dimanche.

4.—Que copie de cette résolution soit envoyée à l'honorable Premier Ministre.

Adoptée unanimement.

L'utilisation des sous-produits de pulpe

Les maîtres des grandes pulperies prétendent avoir perdu de l'argent en vendant leur papier journal \$41.00 la tonne, l'année dernière, et même qu'il n'y a pas de profits à \$42.50, pour 1937. Mais les petites pulperies nous assurent le contraire en utilisant même leurs sous-produits qui sont canalisés aux égouts lorsqu'elles ne les achètent pas.

Cette anomalie vaut la peine d'être étudiée et une visite à une petite pulperie, comme la Building Products Limited, à Portneuf, est alors des plus intéressantes.

Portneuf est situé à 38 milles de Québec, sur la route Québec-Montréal. Cette localité est desservie par les chemins de fer Canadien National et Canadien Pacifique. Le premier traverse le village situé sur le bord du fleuve, alors que le second passe à travers celui sur le bord du coteau, à un mille de distance.

La rivière du même nom, venant du haut du comté, coule dans les deux localités avant de se jeter au St-Laurent. Elle dévale du plateau supérieur par une succession de petites chutes, cascades, rapides, et c'est le long de cette partie de son cours que plusieurs industries se sont développées en y utilisant sa houille blanche.

Portneuf peut être considéré, à juste titre, comme une paroisse rurale modèle, avec ses voies de communications faciles, ses terres fertiles, ses érablières productives, et en plus ses petites industries utilisant le surplus de sa main-d'œuvre locale, puis distribuant leurs grosses quotes-parts de l'argent nécessaire à la vie économi-

que de toute la communauté.

La compagnie Building Products Limited est une petite manufacture qui, bon an mal an, fabrique tous les jours de 20 à 30 tonnes de papier-couverture et papier-lambris les plus en usage sur le marché, et fait exclusivement des sous-produits de pulperie.

Alors que la crise fermait les grandes pulperies et répandait la gêne autour d'elles, les petites industries de Portneuf continuaient de produire régulièrement et de tenir celle-ci hors de ses frontières, mais sans faire éclore cependant des idées de richesse ou de secours directs, dans l'esprit de ses habitants.

Cette petite industrie n'emploie pas de bois à pulpe en grumes dans sa consommation et, alors, l'on ne voit là ni meules, ni bûches, pour le moulin ou le décomposer. Elle achète ces produits à l'état de pâte mécanique et chimique et connus sous le nom de screenings (déchets) dans les grandes pulperies. Ceci l'exempte d'avoir toute une installation dispendieuse pour produire, elle-même, des pâtes de première qualité en petite quantité. Les grandes pulperies peuvent faire la chose beaucoup plus rapidement et économiquement, car une production de 5 p. 100 ou 10 p. 100 supplémentaire sur 400 à 500 tonnes par jour, ne peut qu'influencer favorablement le coût. De plus, il y a toujours là les déchets des tamis, dont on ne sait trop comment disposer sans frais. C'est pourquoi la plupart des grandes pulperies ont pris l'habitude de les laisser couler dans les égouts.

Certains moulins se spécialisant dans le papier-journal, ont des machines à carton et font leur papier d'emballage avec ces déchets. Ces derniers sont utilisés pour envelopper le papier marchand et lambriser l'intérieur des chars dans lesquels on en fait l'expédition; mais cette dépense ne représente que 2 p. 100 à 3 p. 100 du papier expédié et, tout au plus, 50 p. 100 de ces screenings. Bon nombre de pulperies n'ont même pas de ces machines à carton et tous ces déchets sont alors perdus. Cependant, depuis que l'on a trouvé un faible marché pour ceux-ci, certaines pulperies ont des métiers spéciaux (wet machine) sur lesquels l'on recueille ceux-ci pour les mettre en ballots pressés ou en feuilles épaisses séchées. Les petites industries, comme la compagnie Building Products Limited, achètent ces stocks aux prix de \$10.00 à \$18.00 la tonne, suivant qu'ils proviennent de pâtes mécaniques ou chimiques. Ces dernières trouvent les moyens de faire de l'argent en utilisant ces produits secondaires, alors que les grandes pulperies prétendent en perdre en faisant du papier-journal de 250 pouces de largeur, à raison de 1250 pieds de longueur à la minute.

Certains moulins se spécialisant dans le papier-journal, ont des machines à carton et font leur papier d'emballage avec ces déchets. Ces derniers sont utilisés pour envelopper le papier marchand et lambriser l'intérieur des chars dans lesquels on en fait l'expédition; mais cette dépense ne représente que 2 p. 100 à 3 p. 100 du papier expédié et, tout au plus, 50 p. 100 de ces screenings. Bon nombre de pulperies n'ont même pas de ces machines à carton et tous ces déchets sont alors perdus. Cependant, depuis que l'on a trouvé un faible marché pour ceux-ci, certaines pulperies ont des métiers spéciaux (wet machine) sur lesquels l'on recueille ceux-ci pour les mettre en ballots pressés ou en feuilles épaisses séchées. Les petites industries, comme la compagnie Building Products Limited, achètent ces stocks aux prix de \$10.00 à \$18.00 la tonne, suivant qu'ils proviennent de pâtes mécaniques ou chimiques. Ces dernières trouvent les moyens de faire de l'argent en utilisant ces produits secondaires, alors que les grandes pulperies prétendent en perdre en faisant du papier-journal de 250 pouces de largeur, à raison de 1250 pieds de longueur à la minute.

La compagnie Building Products Limited emploie exclusivement des sous-produits dans la fabrication de papiers-couverture, papiers-lambris, planches-papier (Beaver-board), planche isolantes (isolating-board), boîtes de toutes dimensions (commercial-boxes), etc., etc. Il y a donc possibilité, pour les grandes pulperies de retirer une moyenne de \$15.00 la tonne, pour 5 p. 100 de leurs productions qui actuellement vont aux égouts sous la forme de déchets (screenings). Comme il se fait plus de 2,000,000 de tonnes de papier-journal annuellement dans Québec, c'est donc plus de \$1,000,000., de pertes que nos 42 pulperies laissent couler aux égouts tous les ans, même en tenant compte de la quantité utilisée ou vendue de ces sous-produits. C'est dire que la plupart des pulperies sont exploitées sur la même base que nos forêts: en vitesse mais non en régie. Si, depuis 25 ans que la province de Québec possède des ingénieurs forestiers, et des chimistes, depuis 15 ans, instruits chez elle, quelques-uns de ceux-ci avaient été boursiers de la province pour aller étudier dans nos pulperies locales, au lieu d'aller voir à grands frais ce qui se passe chez nos voisins et, surtout, en Europe, nous en serions beaucoup mieux aujourd'hui. Le gouvernement serait lui-même plus documenté pour discuter et résoudre certaines questions qui le préoccupent dans le moment, comme l'ouverture des pulperies de Chandler, Chicoutimi, Cap-de-la-Madeleine, etc. Il est bien beau d'avoir de bonne intentions et de désirer soulager la misère de ses concitoyens, mais encore faut-il que des techniciens soient à la disposition des bonnes volontés.

Voilà un champ d'action nouveau pour notre ministère des Terres et Forêts. Nos pulperies du Québec drainent au fleuve pour \$1,000,000 de profits de déchets (screenings), seulement, il serait intéressant d'aller faire une petite visite à La Tuque pour voir ce qu'on fait là, dans la pulperie Brown Corporation. Il y aurait peut-être moyen de découvrir une autre perte de 25 sous par corde de bois à pulpe dans toutes nos pulperies, par la perte d'un autre sous-produit que l'on sauve en cet endroit. Ce serait encore plus de \$50,000 à ajouter à la perte précédente. Et l'on pourrait trouver autre chose à sauver ailleurs, pour compléter le deuxième million.

Comme vous pouvez le voir, la visite des petites pulperies est intéressante et révèle des faits

PETITES ANNONCES

Tarif de 2 cents le mot avec prix minimum de 50 cents par insertion. Escompte de 20% pour quatre insertions consécutives du même texte.

Tabac en feuille, haché, cigares au plus bas prix possible. Liste de prix envoyée gratuitement sur demande. Sur réception de 10c, un échantillon vous sera envoyé. J.-A. Pilon, St-Roch de l'Assomption, Co. L'Assomption.

AUBAINES. — 10 paquets granes de choix No 1, pour jardiniers, le tout 45 cts, demandez catalogue. Primes données gratis, agents demandés. Faucher & Frères, St-Zacharie, Qué.

TABAC — CIGARES — TABAC	Prix la lb
Havane S. L.	.14
Grand Rouge	.14
Grand Bleu	.15
Grand Rouge étendu	.18
Havane étendu	.18
Petit Havane doux	.14
Petit Rouge	.14
Belgique	.18
Haubourg	.18
Parfum d'Italie	.22
Rose Quesnel	.22
Quesnel pur	.30
Petit Canadien pur	.30
Spécial No. 2 mélangé	.10
Feuilles libres	.07
CIGARES doux et aromés	
LATEST HIT	
Boîte de 50 cigares	1.30
VIRGINIA BLEND à cigarettes, prix la livre, malle payée	1.00
Tous ces tabacs et cigares garantis de la plus haute qualité.	
SATISFACTION OU ARGENT REMIS	
Fret payé pour commande 100 lbs ou plus.	
L'argent doit accompagner la commande, ou l'envoi sera C.O.D.	
Adressez	
J.-R. GAREAU,	
St-Roch de l'Assomption, Qué.	

HEMORROIDES: — Eczéma, démangeaison, etc., essayez gratis le fameux composé onguent "Camprex" Paquet à 40 sous contenant une boîte régulière et une boîte d'essai. Employez d'abord celle-ci et si vous n'êtes pas satisfait, retournez la boîte régulière non ouverte. Votre argent vous sera remboursé.

LA CAMPREX CAMPAGNA FABRIQUE, St-Paul de Chester, Arthabaska, Qué.

HEMORROIDES: — Eczéma, démangeaison, etc., essayez gratis le fameux composé onguent "Camprex" Paquet à 40 sous contenant une boîte régulière et une boîte d'essai. Employez d'abord celle-ci et si vous n'êtes pas satisfait, retournez la boîte régulière non ouverte. Votre argent vous sera remboursé.

Gratis



Marmite, théière, coutellerie, verrerie, montre, nappe, couvre-lit, crêpe sole, coton broadcloth, chemise, Chapelet, musique, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos graines de jardins à 5 cts le paquet. Des Primes sont données pour la vente de 20 à 200 paquets. Catalogue envoyé sur demande. Demandez notre catalogue et 60 paquets.

L'Union Des Jardiniers, Enrg.
1, Rue Victoria,
Lévis, P. Q.

DAMES DEMANDEES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. National Manufacturing Co., Dépt. 34, Montréal.

A VENDRE: Propriété située dans la limite de la ville de Farnham, 15 arpents de terre, ancienne ferme avicole. Deux incubateurs en bon ordre, un de 300 oeufs et l'autre de 1,000 et accessoires à prix modéré. Pour informations écrire à Joseph Potvin, Farnham, Qué.

GRANDE REDUCTION

Coupons de soies de 1 vg. à 5 vgs, pouvant servir pour confection de robes, etc., pour 90 cents la livre, commander par malle. P.-E. POULIN, St-Zacharie, Que. P. Q.

Nous payons le plus haut prix du marché pour volailles abattues, oeufs, porcs, veaux de lait ou agneaux. Expédiez par expresse au marché, J.-H. Papineau, 332 Villeray, Montréal.

ENCOURAGEONS LES NOTRES

Tannerie St-Grégoire demande d'être favorisée du tannage de vos peaux. O.-O. Bergeron, St-Grégoire, Nicolet.

Oeufs. Veaux de lait

POUSSINS P.R.B. CERTIFIES, provenant de troupeaux sélectionnés et ayant subi l'épreuve du sang. Ces troupeaux sont accouplés à des cochets R.O.P. Demandez circulaires et prix. Couvoir Coopératif, St-Antoine de Verchères, Thos Marchessault, sec.

Annonces Collectives

Mises gratuitement à la disposition de nos cercles et de nos syndicats qui désirent faire des ventes et des achats en coopération.

Le Syndicat Coopératif Avicole de Ste-Germaine (Dorchester) aurait à vendre: Poussins Rocks Barrés provenant de gros oeufs de troupeaux avec pris subi l'épreuve du sang, avec pris défiant toute compétition. Prière de s'adresser à M. P. Lapointe, secrétaire du cercle de l'U.C.C., Ste-Germaine (Dorchester), 3 fois.

A vendre un taureau pur sang Canadien, âgé de 5 ans, classé A avec enregistrement supérieur, bien doux; obligé de vendre pour consanguinité. S'adresser à M. Georges Bombardier, sec., Valcourt, P. Q.

Le cercle de Montmagny désire acheter directement des producteurs environ 2,000 livres de graine de mil et 2,000 livres de trèfle rouge et alsike. On devra écrire en mentionnant les prix à M. Rosaire Chabot, secrétaire du cercle de l'U. C. C., Montmagny.

que les grandes ne tiennent pas à dévoiler. Si la chose vous intéresse, nous pourrions aller visiter Pont-Rouge prochainement.

"CANAC".

Congrès forestier du 11 au 13

Les soixante et dix mille ouvriers forestiers de la province de Québec ont attendu avec impatience la tenue du congrès qui se tiendra au parlement dans quelques jours.

Au mois d'octobre dernier, nous avons demandé aux membres de notre association de patienter jusqu'à la prochaine session de la législature. Plutôt que de casser les vitres, il valait mieux faire confiance aux gouvernants du jour et de leur laisser le temps d'étudier nos problèmes avant membres d'attendre jusqu'à la session.

Si l'on considère le geste que vient de faire l'honorable M. Oscar Drouin, ministre des Terres et Forêts, on admettra que nous avons raison de demander à nos membres d'attendre jusqu'à la session.

Afin de se renseigner auprès de toutes les parties intéressées, l'honorable Ministre a lancé des invitations non seulement aux patrons et aux ouvriers de l'industrie, mais aussi aux législateurs des deux Chambres.

A cette réunion les diverses réunions se rapportant à l'industrie forestière, seront étudiées dans des comités formés de personnages qualifiés pour résoudre chaque problème particulier.

* * *

Nous ignorons encore quelles sont les clauses de l'agenda que l'honorable ministre des Terres et Forêts a préparé avec la collaboration des fonctionnaires de son département.

Comme nous ne sommes pas autorisés à parler au nom des patrons, nous ne mentionnerons que les principaux points que les ouvriers forestiers syndiqués désirent traiter à ce congrès.

1.—SALAIRES : Pour l'abatage; coupe, construction et réparation des chemins; nettoyage des ruisseaux et rivières; construction des quais, ponts, pontceaux, écluses, camps, hangars, écuries et de toute construction devant servir à l'industrie forestière en forêt et sur le flottage du bois; le portage par terre et par eau; le charroyage du bois, salaires des chantiers, chargeurs, rouleurs, glaceurs, etc. Définition d'un mois de travail.

2.—SALAIRE des Mesureurs de Bois, aides mesureurs de bois, contremaitres, commis, cuisiniers, aides-cuisiniers, floteurs de bois, dynamiteurs, hommes de bateaux, floteurs de bois (temps place).

3.—SALAIRES des expéditeurs de bois aux ports de mer.

4.—SALAIRES ou louage des chevaux en chantiers.

5.—FIXATION d'un prix minimum à la corde et au cent pieds cubes.

6.—IMITATION des heures de travail.

7.—HYGIÈNE : Construction et entretien des camps. Étaves de désinfection pour couvertes.

8.—MESURAGE : Déterminer clairement l'application des méthodes légales à la corde et au cent pieds cubes. Faire préparer pour l'usage du public une table d'équivalents entre la mesure cubique et la mesure de blanche.

9.—TRAVAIL du dimanche et les jours de fête.

10.—TRAVAIL des aubains et "listes noires."

11.—METHODES d'opérations dites "bunching", au bob, à la swing.

12.—Prohiber le travail des femmes et des enfants en forêt et sur le flottage.

13.—PROHIBER les charges pour soins médicaux, couvertes et outils.

14.— Paiement mensuel des salaires en forêt.

15.—Contrôle du prix des marchandises vendues en forêt aux ouvriers, (van).

16.—BUREAUX d'engagement et d'enregistrement aux différents centres forestiers.

17.—ETABLIR responsabilité des grands et petits entrepreneurs de coupes, de charroyage, flottage, et construction quelconque en forêt.

18.—Protection des forêts contre le feu, les insectes et surtout les vandales qui ont été laissés libres dans le passé de les ruiner.

19.—Inventaire, reboisement et aménagement scientifique des forêts.

20.—Faire bénéficier de ces réformes le domaine forestier tout entier, c'est-à-dire le domaine sous location et celui qui est détenu comme propriété privée. Pour que la Loi s'applique uniformément, favoriser la signature d'une convention collective entre les patrons et les ouvriers forestiers.

* * *

Nous n'avons pas la prétention de croire que nous avons posé tous les problèmes qui s'imposent à l'attention des congressistes de la semaine prochaine.

Avec les facilités de renseignements que nous procurent aujourd'hui la presse et la radio, la population s'est tenue au courant ces derniers mois de la nouvelle orientation des marchés de bois de sciage et du papier.

Les nouvelles du marché européen sont excellentes. La demande pour nos bois de sciage est plus forte que notre production.

La réduction du tarif américain a provoqué une hausse de \$1.00 le m. p. m. p. sur la moyenne de nos bois exportés chez nos voisins.

Les gens bien renseignés laissent prévoir une disette mondiale de papier pour l'année 1938.

Voyez d'un autre côté, le baromètre des cotations en bourse. Les compagnies papetières ont vu ces derniers mois les cotations de leurs stocks monter et grimper à un niveau qu'ils n'ont atteint qu'aux beaux jours de 1928-29.

* * *

Et vous, amis bûcherons, votre bourse du travail est restée stationnaire.

Bien plus, vous avez été obligés de décliper vos forces pour gagner l'augmentation de \$3.00 par mois qu'on vous a consentie.

Le coût de la vie ayant augmenté de 15 à 20 p. c. depuis un an, il s'en suit que les salaires payés actuellement sont scandaleusement trop bas.

Votre sort se réglera probablement au congrès de la semaine prochaine. Si vous ne pouvez venir y prendre part, envoyez-nous vos suggestions.

Vos députés ont tous été invités à assister au congrès. Faites votre possible pour les rencontrer avant leur départ et renseignez-les. Ils sont remplis de bonne volonté mais pour vous obtenir le maximum de réformes, ils ont besoin d'être renseignés.

Le moins que vous puissiez faire est de leur écrire que vous comptez sur leur concours pour vous sortir de la misère.

Aide-toi bûcheron! et le Ciel t'aidera!

Louis-Philippe COTE.

Québec, le 1er février 1937.

Consultations légales

Données par la section des bûcherons

Veillez adresser vos questions comme suit: Consultations légales, section des bûcherons, 55, Boite postale, division B, Québec. Veuillez signer vos demandes de votre nom et d'un pseudonyme. Votre signature restera confidentielle. Aucune réponse ne sera donnée personnellement.

"SAISIE"

Q.—Peut-on envoyer de l'argent à un homme qui nous doit de l'argent sur billet. Il travaille pour un jobber mais il est payé à l'office des Price. Peut-on envoyer la saisie à l'office et la compagnie peut-elle la refuser?

"Un Abonné".

R.—Pour prendre une saisie, il faut plus d'une lettre d'avocat. Il faut prendre action et obtenir jugement. Une saisie est un ordre donné par la Cour au nom du Roi, et personne ne peut refuser d'en recevoir signification par un huissier. Vous êtes mieux de voir un avocat pour votre affaire.

"RECLAMATION DE DETTE"

Q.—Un homme à qui j'ai affaire peut-il venir à ma maison demander son dû devant d'autres personnes lorsque je n'y suis même pas.

"A. G."

R.—On ne peut dévoiler les actes d'une autre sans raison sérieuse. Il est toujours difficile cependant d'entrer en procès sur ce terrain-là.

COPIE

St-Martin, cité Bee, 24 janv. 1937.

M. Ls-P. Côté, Org. de la Section des Bûcherons U.C.C., Qué.

Cher monsieur,

Quoique un peu en retard, je désire vous mettre au courant de mes affaires avec la Commission des Accidents du Travail, comme je vous avais écrit que je le ferais, lors de mon passage à Québec.

Je vous remercie, ainsi que M. l'avocat Lesage de votre bienveillance, lorsque vous êtes intervenus en ma faveur dans cette cause.

La semaine dernière, j'ai reçu le plein montant de la compensation qui m'était due.

A présent, je vais me faire un devoir de faire connaître cette affaire et j'espère qu'elle donnera un élan au recrutement des membres de la Section des Bûcherons.

Aussitôt que j'aurai fini mon chantier, je recommencerai mon travail de propagande.

Je demeure,

Votre tout dévoué,

L. M.

Téléphone: 2-1404

Lesage & Lesage

Avocats — Barristers
56, rue St-Pierre
Québec

Paul Lesage L.L.L.
Jean Lesage L.L.L.

Ls-Philippe Côté

Organisateur Général
de la Section des Bûcherons
U. C. C.

B. P. 55 — DIVISION "B"
QUEBEC

J.-F. DIONNE, L.D.C.

COMPTABLE PUBLIC

1438 Sicard
Montréal.

Vérification municipale,
scolaire, commerciale et
industrielle

Tél.: CLAIRVAL 5940J.

GRATIS



Montre, Kodak, Rasoir,
Coutellerie, Robe, Chapelet,
Poupée, Aluminium,
Etc., donnés gratuitement
aux personnes qui vendront
60 à 200 paquets de nos
graines à 5 cents chacun.

Demandez notre catalogue et 60 paquets

Allen Nouveautés,
St-Zacharie, Qué.



La propriété industrielle et les Canadiens-français

Liste des Brevets d'invention accordée en Canada aux Canadiens-Français durant le mois de janvier 1937. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le "BUREAU TECHNIQUE FOURNIER", Procureurs de Brevets d'invention, 934 rue Sainte-Catherine Est, Montréal.)

363,207 Albert Ratto de Montréal, P. Q. "Chaudière à eau chaude".

363,275 J. A. R. Grenier de Montréal, P. Q. "Pipe".

363,293 Ernest Thérien de Montréal, P. Q. "Hampe de drapeau".

363,295 J. L. Vallières d'Amos, P. Q. "Traction à chenilles".

363,620 Louis Lassonde de St-Hyacinthe, P. Q. "Sceau pour têtes de clous".

363,774 Ernest Tremblay de Montréal, P. Q. "Dispositif contre le vol du courant électrique".

Note:— Tous ces brevets sauf deux ont été obtenus par l'entremise du BUREAU TECHNIQUE FOURNIER.

Pour les connaisseurs

THÉ "SALADA"